

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TELECOMMUNICATION

01

EDUCATION

08

SOCIAL

03

INFRASTRUCTURE

18

SANTE PUBLIQUE

05

ECONOMIE

01

RURAL

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ADMINISTRATION

06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2026

1 Avril 2020

1 April 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	002/AONO/ C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/ C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 DU 13/03/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT01),EP DE NDJOURA(LOT02) ET EP DE MAYO-BARKA (LOT03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	06-04-2020

2

Reference	001/AONO/REN/DDIAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE001/AONO/REN/DDIAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJABIRE, DANS LA COMMUNE DE DARGALA,DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTPUBLIC (MINEDUB-RT) : EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-04-2020

3

Reference	006/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 006/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS LATRINES DANS CERTAINS QUARTIERS DU CENTRE URBAIN DE BOT-MAKAK, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-04-2020

4

Reference	003/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 DU 23/03/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE LAOUA(LOT01),EP DE BANDORO TAM(LOT02), EP DE NAKANDJA(LOT03)ET EP DE CARREFOUR MORA(LOT04),ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-04-2020

5

Reference	001/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO KARMBE DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DUDEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTPUBLIC (MINDDEVEL) EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 27 351 01 641359 2222 821AUTORISATION DE DEPENSE : IV03063
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	08/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE DAWALA-BIDZAR (LOT 1) ET À L'ECOLE PUBLIQUE DE MORE-SINGAI (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-04-2020

7

Reference	002/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT002/AONO/CNDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARMBAYE DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DUDEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 15 197 01 641359 2222 426AUTORISATION DEDEPENSE : IV00876
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

8

Reference	003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020. EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGARIWA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DUDEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 15 197 01 641359 2222 426AUTORISATION DEDEPENSE : IV00875
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

9

Reference	05/AONOPU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°05/AONOPU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2020 DU 16/03/2020RELATIF À LA CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE BAILAFINANCEMENT : BIP/MINEPIA/ EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	08-04-2020

10

Reference	005/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT005/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 24/03/2020. EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A NDOUKOULADANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER) EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 30 391 01 641359 2220 921AUTORISATION DE DEPENSE : IV04252
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	004/AONO/REN/DDIAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/REN/DDIAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE DARGALA YOEL, DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL-RT) EXERCICE 2020 ; IMPUTATION : 54 27 351 641307 2254 821. AUTORISATION DE DEPENSE : IV03060
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-04-2020

12	Reference	005/AONO/REN/DDIA/C-DARGALA/CIPM-D/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/REN/DDIA/C-DARGALA/CIPM-D/2020 DU 23/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A BINDIRYEL, DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA EXERCICE 2020 ; IMPUTATION : 54 31407 01 641307 2226 951. AUTORISATION DE DEPENSE : IV04608
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-04-2020

13	Reference	003/AONO/PU/C-MVGAN/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/PU/C-MVGAN/SG/CIPM/2020 DU 26/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : MVANGAN — MEBOSSO ? ATONG (LONGUEUR : 86 KM) FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2029.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-04-2020

14	Reference	004/AONO/PU/C?MVGAN/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/PU/C? MVGAN/CIPM/ 2020 DU 26/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MVANGAN, COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-04-2020

15	Reference	01/AONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	BOT-MAKAK AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	004/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/ 20 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/ 20 DU 02 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION D'OUVERTURE DES LA PISTES AGRICOLES HENGUEGUE – NGOGTOS CHEFFERIE (4.0KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK ; LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	27-04-2020

17

Reference	001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	17-04-2020

18

Reference	002/AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN° 002 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 30 MARS 2020POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) FINANCEMENT : BIPMINH DU - EXERCICE 2020 IMPUTATION : IV05774 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-04-2020

19

Reference	N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT GAZEBO À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2020

20

Reference	N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR JEUX INDOOR À LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference	003/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-04-2020

22

Reference	N°009/AOIO/MINH DU/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°009/AOIO/MINH DU/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DU LOGICIEL TOMPRO (VERSION WEB), PARAMETRAGE ET FORMATION AU PROFIT DES CELLULES DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : C2D URBAIN
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-04-2020

23

Reference	004/AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020 IMPUTATION : IV05776 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-04-2020

24

Reference	N°41/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°41/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2020 DU 27/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS DE COLLECTE DE DONNEES GEOREFERENCEES ET FORMATION A LEUR UTILISATION, A LA DIVISION DE LA PLANIFICATION, DE LA PROGRAMMATION ET DES NORMES AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS ; IMPUTATION : 54 36 469 05 3300115 2274.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	30-04-2020

25

Reference	004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE D'EAU ÉQUIPE DE POMPE ÉLECTRIQUE IMMERGÉE Y COMPRIS RÉSERVOIR DE STOCKAGE ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AEP EXISTANT À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS/ANNEXE DE BUÉA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

26

Reference	2020/001/AOIR/DG/DAP/CIPM/CAMTEL Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 2020/001/AOIR/DG/DAP/CIPM/CAMTEL DU 31/03/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE TECHNIQUE OU CABINET CONSEIL CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CAMTEL DANS L'OPTIMISATION ET LA MAITRISE DU DEPLOIEMENT DE SON PLAN STRATEGIQUE 2019-2025 RELATIVEMENT AUX ASPECTS FINANCIERS ET COMMERCIAUX.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-05-2020

27

Reference	03/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 16/03/2020 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDEKBALOUMEKLOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A A IHOUKLOT 3; FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NIKOUNGFANCENT BIP MINEESMINADER EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-05-2020

28

Reference	04/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 16/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU (03 BOUKAROUS DE 02 CHAMBRES CHACUN), DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-05-2020

29

Reference	001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NGOUANG LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MANKIMLOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE JERUSALEM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-04-2020

30

Reference	05/AONO/MINDDEVEL/CNTK/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/CNTK/CIPM/2020 DU 16/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-05-2020

31

Reference	008/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 01er avril 2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 01ER AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRELEVEMENT SANGUIN A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference	002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDJOLE – PONT DE LA NDJEKE (9KMS)- COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-04-2020

33

Reference	009/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 01er avril 2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 01ER AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	28-04-2020

34

Reference	003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN QUATRE LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	23-04-2020

35

Reference	009/AONO/CY/DN/CIPM/2020 DU 01 er AVRIL 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CY/DN/CIPM/2020 DU 01 ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE NKOLBONG-MASSOUMBOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	22-04-2020

36

Reference	004/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CONTROLES FINANCIERS DU CFD DE LA SANAGA MARITIME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS DONT LE MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ EST LE CONTRÔLEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES D'EDÉA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference	004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUESLOT 1 : HANGAR A 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE AU MARCHÉ DE ISSANDJALOT 2 : CENTRE ZOOTECHNIQUE DE LA VILLE DE YOKO (NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF) COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-04-2020

38	Reference	005/AONO/C18/CDPM-SM/2020 du 01 AVRIL 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES A EDEA : TRAVAUX DE CARRELAGE ET AMENAGEMENT DES BLOCS LATRINES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-04-2020

39	Reference	09/20/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-04-2020

40	Reference	07/AC /CT/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°07/AC /CT/CIPM/2020 DU 25/03/2020POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DE LUXEAVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE.DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-04-2020

41	Reference	02/DCO/CNTK/SG/CIPM-2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE COTATION OUVERTEN° 02/DCO/CNTK/SG/CIPM-2020 DU 16 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-05-2020

42	Reference	001/DC/CY/DN/CIPM/2020 DU 01/01/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CY/DN/CIPM/2020 DU 01ER AVRIL 2020 APPUI A LA COMMUNE DE YABASSI DANS LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES (LUTTE CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES) DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference	004/DC/C/SP/CRPM-LT/20201 DU 01/04/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C/SP/CRPM-LT/20201 DU 01/04/2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) IMPUTATION: 54 42 44 14 14 02 240 EXERCICE : 2020ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	23-04-2020

44

Reference	01/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR L'EQUIPEMENT D'UNE INFIRMERIE A LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-04-2020

45

Reference	003/AMI/PDRI-CL/UGP/COORD/EPM/2020 DU 23/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AMI/PDRI-CL/UGP/COORD/EPM/2020 DU 20/03/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE REALISER UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRIQUES DES BASSINS DE PRODUCTION DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME NORD.
Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
Date de cloture	17-04-2020

46

Reference	001/ASMI/ARMP/2020 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/ARMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-04-2020

47

Reference	N°002/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 31 MARS 2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 350 KVA AVEC INVERSEUR DE SOURCE COMPATIBLE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINAC.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference [011/C/C-NDOM/CIPM/03-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 011/C/C-NDOM/CIPM/03-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

49

Reference [001/C/GOUVERNEUR/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/GOUVERNEUR/2019 DU 31 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020 DU 24/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DUNORD. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DELEGUE REGIONAL DES PMEESA DU NORD. FINANCEMENT : BIP MINPMEESA, EXERCICE 2020.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [ADDITIF N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000026 /MPT/UCP-CAB//CSPM/2020 DU 23 DECEMBRE 2019 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE DE FORMATION SUR LES INFRASTRUCTURES OPTIQUES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC (SUP'PTIC) »

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

51

Reference [010/C/C-NDOM/CIPM/03-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/C/C-NDOM/CIPM/03-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5440531076414152272.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

52

Reference [ADDITIF N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000026 /MPT/UCP-CAB//CSPM/2020 DU 23 DECEMBRE 2019 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE DE FORMATION SUR LES INFRASTRUCTURES OPTIQUES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC (SUP'PTIC) »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference	N°003/D/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C/AKO/SG/ DU 31 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT FORAGES(08) ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTRE-OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE EN DEUX LOTS.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMANFINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

54	Reference	2020/015/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/015/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5432423036414152246LOT 01 : FORAGE DE NKONG NKOL (KOMOL).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

55	Reference	2020/016/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/016/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5432423036414152246,LOT 02 : FORAGE DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

56	Reference	2020/017/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/017/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5430393036414152246. LOT 03 : FORAGE DE LA CHEFFERIE LOG MBOUGUE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

57	Reference	2020/018/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/018/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION : 5430393036414152246.LOT 4 : FORAGE DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference	2020/019/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/019/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION : 5430393036414152246. LOT 5 : FORAGE DE L'EP DE BODKANG (KENDI).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

59

Reference	2020/014/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/014/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION : 5440531076414152272
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

60

Reference	N°004/D/C/AKO/SG/ Lire
Titre/objet	DECISION N°004/D/C/AKO/SG/ DU 31 MARS 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT FORAGES(08) ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTREOBJET DE L'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE EN DEUX LOTS. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMANFINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BIBEMI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/ C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 DU 13/03/2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS
DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT01),EP DE NDJOURA(LOT02) ET EP DE
MAYO-BARKA (LOT03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois(03) blocs de deux salles de classe dans les EP de MAKASSELE(LOT 01),EP de NDJOURA(LOT 02) et EP de MAYO BARKA(LOT 03), Arrondissement de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : Installation de chantier ; Travaux préparatoires ; Terrassements ;

Fondations ; Maçonnerie-Elévations ;

Couverture et charpente

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opéradon à l'issue des études préalables est de seize millions cinq mille (16 500 000) F CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux(02) lots

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2020.
Imputation budgétaire : LOT 1 Imputation 5415197016415042223 LOT 2 Imputation 5415197016415042222 LOT 3 Imputation 5415197016415042222 Autorisation de dépense

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général la Communede Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies comme telles, devra par venir au Secrétariat Général de la Commune de Bibémi au plus tard le le 13/03/2020 à 10 heures, Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/ C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 DU 13 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT 01),EP DE NDJOURA(LOT 02) ET EP DE MAYO-BARKA (LOT 03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois cent trente mille (330 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier agréé par

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 06/04/2020 à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape :Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape :Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48h une pièce du dossier administratif
- Absence de la Caution de Soumission

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 70%
- Absence de la déclaration sur l'honneur

14.1.3 Offre financière

- Offres incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Absence de la lettre de soumission
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 41 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 7 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 29 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bibémi

BIBEMI le 13 Mars 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNE DE DARGALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE001/AONO/REN/DDLAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)SALLES DECLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJABIRE,
DANS LA COMMUNE DE DARGALA,DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTPUBLIC (MINEDUB-RT) : EXERCICE
2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, **Exercice 2020**, Le Maire de la Commune de Dargala, Maître d'Ouvrage (**M.O**), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Dargala, pour **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DJABIRE, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré,Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Cestravaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions cinq cent mille (16 500 000) de francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public [MINEDUB-RT], Exercice 2020, sur la ligne d'Imputation Budgétaire et coût estimatif TTC de **Seize millions cinq cent mille (16 500 000) de francs CFA**, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de DjABIR, dans la Commune de Dargala,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone 699 82 92 80, BP ; E-Mail :

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Dargala, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de Dargala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du point de la Commune de Dargala, au plus tard

le **10/04/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

001/AONO/PR/MINMAP/SG/DREN/DDDIAM/CIPM-D/2020 DU 20/03/2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)

SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJABIRE, DANS LA COMMUNE DE DARGALA,

DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTPUBLIC (MINEDUB-RT)

EXERCICE 2020

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage **MO** est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 10/04/2020 à 15 heures précises** dans la salle des réunions de la Préfecture, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ere étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Dargala, Maître d'Ouvrage (M.O), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone : 699 82 92 80 / 677 41 13 73 ; BP : 575 Dargala ; dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 20 Mars 2020

Le MAIRE

NDJIDDA BAKARI

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS LATRINES DANS CERTAINS QUARTIERS DU CENTRE URBAIN DE BOT-MAKAK, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction des blocs latrines dans certains quartiers du centre urbain de Bot-Makak, Arrondissement de Bot Makak dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

Lot unique

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Ouvrage en infrastructure ;
- Ouvrage en infrastructure ;
- Maçonnerie et ravalement ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Revêtement ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement ;
- Aspect socio-environnementaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

Lot N°	Intitulé du projet et localité	Montant prévisionnels en FCFA
Lot	Construction d'un bloc latrine à deux (02) postes au Centre Commercial de Bot-Makak - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste au (CMA de Bot-Makak - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste à la Place des Fêtes - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste au Stade de Bot-Makak.	24 950 000 (vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille francs)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot :

Lot N°	Intitulé du projet et localité	Arrondissement
Lot	Construction d'un bloc latrine à deux (02) postes au Centre Commercial de Bot-Makak - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste au (CMA de Bot-Makak - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste à la Place des Fêtes - Construction d'un bloc latrine à un (01) poste au Stade de Bot-Makak.	BOT-MAKAK

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par la **Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune DE BOT MAKAK dès publication du présent Avis d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK (**Secrétariat Général**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale DE BOT MAKAK**. Non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de BOT MAKAK **au plus tard le 28 Avril 2020 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS LATRINES DANS CERTAINS QUARTIERS DU CENTRE URBAIN DE BOT-MAKAK , ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **499 000 F (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille Francs) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 28 Avril 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de réunions à la Mairie de Bot-Makak en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- b) Offre technique incomplète pour absence :
 - b1) De l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - b2) De la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - b3) Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80% ;
- g) Absence de la caution de soumission.

2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 07 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINEE/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

NKEN PASCAL

COMMUNE DE BIBEMI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 DU 23/03/2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04)
BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE LAQUA(LOT01),EP DE BANDORO TAM(LOT02),
EP DE NAKANDJA(LOT03)ET EP DE CARREFOUR MORA(LOT04),ARRONDISSEMENT DE BIBEMI,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5427351016415042222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL un Appel d'Offres Nadonal Ouvert pour les travaux de construction de quatre(04) blocs de deux salles de classe dans les EP de LAQUA(LOT01),EP DE BANDORO TAM(LOT02), EP DE NAKANDJA(LOT03)ET EP DE CARREFOUR MORA(LOT04) Arrondissement de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier ;
Travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Couverture et charpente ;
Menuiseries métalliques ;
Electricité ; Revêtement- Peinture ; VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions cinq mille (16 500 000) F CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux objetdu présent Appel d'Offres sont constitués en quatre (04) lots. Chaque soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés parle BIP du MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, Exercice 2020 REFERENCES BUDGETAIRES Autorisation de dépense : Imputation budgétaire : LOT 1 Imputation 5427351016415042222 LOT 1 Imputation 5427351016415042222 . LOT 1 Imputation 5427351016415042222 .LOT 1 Imputation 5427351016415042222. Autorisation de dépense : LOT 1 : LOT 2: LOT 3: LOT 4:

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat du maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Bibémi.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard 23/04 /2020 à 10 heures,.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois cent trente mille (330 000)Francs CFA par lot établie par une organisme financier agréé par

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAG, d'un montant de Trois cent trente mille(330 000) FCFAPar lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres,ou avoir été établies postérieurement à la datede signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 16/04/2020 à 11 heures dans le bureau de la commission interne de passation de la Commune de Bibémi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de l'original de caution de soumission à l'ouverture des plis

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois (03) dernières années.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Absence de la lettre de soumission
- Omission d'un corps d'état.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 41 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 7 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables de 7h 30 à 15h 30 à la commune de Bibémi

BIBEMI le 23 Mars 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNE DE NDOUKOULA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO KARMBBA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(MINDDEVEL) EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 27 351 01 641359 2222 821
AUTORISATION DE DEPENSE :
IV03063**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 27 351 01 641359 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, procédure

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
La maçonnerie en fondation ;
La maçonnerie en élévation ;
La charpente et la couverture ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL), Exercice 2020, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : **54 27 351 01 641359 2222 821** et Autorisation de Dépense ; **IV03063** pour un coût estimatif TTC de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA. au plus tard le **13/04/2020**

à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

N°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO KARMA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU
DEPARTEMENT DU DIAMARE,
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL)
EXERCICE 2020 : IMPUTATION : 54 27 351 01 641359 2222 821
AUTORISATION DE DEPENSE : IV03063

Les offres parvenues après les date et heure limites dedépôt des offres ne seront pas reçues. >>

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/04/2020 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une le personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de laconformité du dossier administratif dechaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non respect des modèles des pièces du DAO.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ouscannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre desMarchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absenced'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous ;

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

MAROUA le 23 Mars 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE OUSMANOU

COMMUNE DE FIGUIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE DAWALA-BIDZAR (LOT 1) ET À L'ECOLE PUBLIQUE DE MORE-SINGAI (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les Travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR (lot 1) et à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI (lot 2) dans la Commune de Figuil.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires,
- Terrassements,
- Fondations,
- Maçonnerie - élévation,
- Charpente - Couverture,
- Menuiserie métallique,
- Menuiserie bois,
- Plomberie sanitaire,
- Electricité,
- Peinture,
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°LOT	Désignation du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA
Lot n°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en **02 lots** ci-après définis:

N°LOT	Désignation du projet	Lieu d'exécution
Lot n°1	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR dans la Commune de FIGUIL	

DAWALA-BIDZAR

Lot n°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI dans la Commune de FIGUIL	MORE-SINGAI
----------------	---	--------------------

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions **aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget MINDDEVEL de exercice 2020** sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N°LOT	Désignation du projet	Financement	Imputation
Lot n°1	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR dans la Commune de FIGUIL	MINDDEVEL	54 27 351 01 641508 2222
Lot n°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI dans la Commune de FIGUIL	MINDDEVEL	54 27 351 01 641508 2222

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17** dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil **au plus tard le 07/04/2020 à 13 heures** et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National ouvert en Procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR (lot 1) et à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI (lot 2) dans la Commune de Figuil

Lot n° _____

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois maximum** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N°LOT	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot n°1	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DAWALA-BIDZAR dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA
Lot n°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MORE-SINGAI dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **07 Avril 2020 à 14 heures au plus tard** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures après un délai de 48h accordé à l'ouverture des offres,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la caution de soumission,
- Note technique inférieure à 70 %,
- Offre financière incomplète,
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning;
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un Entrepreneur peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date dmite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.**

GUIDER le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE NDOUKOULA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/CNDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARMBAYE DANS LA COMMUNE NDOUKOULA
DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 15 197 01 641359 2222
426 AUTORISATION DE DEPENSE : IV00876**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 15 197 01 641359 2222 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA. Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage. lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, procédure

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
La maçonnerie en fondation ;
La maçonnerie en élévation ;
La charpente et la couverture ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

seize millions cinq cent (16 500 000) francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2020, sur les lignes d'imputation Budgétaires : 54 15 197 01 641359 2222 426 et l'Autorisation de Dépense : IV00876 pour un coût estimatif TTC de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) F CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le

13/04/2020

à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARMBAYE DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU
DEPARTEMENT DU DIAMARE,**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)

EXERCICE 2020 : IMPUTATION ; 54IS 197 01 641359 2222 426

AUTORISATION DE DEPENSE : IV00876

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03) mois** calendaire à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/04/2020 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non respect des modèles des pièces du DAO.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 23 Mars 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE OUSMANOU

COMMUNE DE NDOUKOULA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020. EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGARIWA DANS LA COMMUNE NDOUKOULA
DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2020
IMPUTATION : 54 15 197 01 641359 2222 426
AUTORISATION DE DEPENSE : IV00875**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 15 197 01 641359 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante **(AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique de NGARIWA dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamare. Région de l'Extreme-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste nest pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions cinq cent mille (16 500 000) F CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2020 , sur les lignes d'Imputation Budgétaires : **54 15 197 01 641359 2222 426** et Autorisation de Dépense : **IV00875** pour un coût estimatif TTC de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) F CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le

13/04/2020

à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention: «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 23/03/2020

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARMBAYE DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU
DEPARTEMENT DU DIAMARE,**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB)

EXERCICE 2020 : IMPUTATION ; 54IS 197 01 641359 2222 426

AUTORISATION DE DEPENSE : IV00875

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/04/2020 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non respect des modèles des pièces du DAO.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

MAROUA le 23 Mars 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE OUSMANOU

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°05/AONOPU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2020 DU 16/03/2020 RELATIF À LA
CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE BAILAFINANCEMENT :
BIP/MINEPIA/ EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la **Construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de BAILA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de :

- Travaux Préparatoires-Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafond ;
- Menuiserie Bois ;
- Electricité ;
- Peinture-Vernis
- Revêtements
- Plomberie -Sanitaire ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de **30 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à **toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux seront financés par le **BIP/MINEPIA pour le compte de l'Exercice 2020**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service communal de Passation des Marchés publics** dès Publication de l'avis. Contact : **699 01 84 65**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Service communal de Passation des Marchés publics dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) francs CFA, payable au Guichet de la Recette Municipale de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en **six (06) exemplaires dont l'original et une (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service communal de Passation des Marchés **au plus tard le 8/04/2020 à 10 Heures.** Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence
N°05 /AONOPU/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SG/SCPM/2020 du 16/03/2020
Relatif à la Construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de BAILA
Financement : BIP/MINEPIA/ EXERCICE 2020**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **03 mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **600 000 FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **8/04/2020 à 11 Heures au plus tard** par la Commission interne de Passation des marchés publics de Guider.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères :

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 h
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié

4	Note technique inférieure à 70%
5	Absence de caution de soumission

Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur:

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	Oui/Non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'exécution (Contrat ou attestation de disponibilité)	Oui/Non
4	Matériel et équipements à mobiliser	Oui/Non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	Oui/Non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP.	Oui/Non
7	Présentation des offres	Oui/Non

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

L'évaluation des Offres financières consistera, pour les offres ayant reçu une note technique au moins égale à 70% de oui, à vérifier :

- les pièces constitutives du DAO ;
- les propositions financières (seul le prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires fait foi).

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante (au maximum et n'ayant pas le prix anormalement bas.

15. Attribution

La Commission proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au soumissionnaire dont les offres seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'Offre financière évaluée **la moins disante (TTC)** et remplissant les capacités techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de passation des Marchés de la Commune de Guider.**

NB : Pour tout acte de corruption veuillez appeler le numéro suivant : 673 20 57 25/699 37 07 48

GUIDER le 16 Mars 2020

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE NDOUKOULA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT005/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 24/03/2020. EN
PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE
AGRICOLE A NDOUKOULADANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER)
EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 30 391 01 641359 2220 921AUTORISATION DE DEPENSE : IV04252**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 30 391 01 641359 2220 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ,le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un poste agricole à Ndoukoula dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extreme-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais ay ant un expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Genie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une Évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MI NADER) Exercice 2020 , sur la ligne d'imputation Budgétaire : **54 30 391 01 641359 2220 921**. Autorisation de Dépense : IV04252 pour un coût estimatif TTC de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être révisé sous pli fermé, auprès du Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA, au plus tard le **24/04/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
005/AONO/C.NDKLA/CIPM/BEC/2020 DU 24/03/2020. EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A NDOUKOULA
DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE,
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER)
EXERCICE 2020 : IMPUTATION : 54 30 391 01 641359 2220 921
AUTORISATION DE DEPENSE : IV04252

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 14/04/2020 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non respect des modèles des pièces du DAO.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Secrétaire de la Commune de NDOUKOULA, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 24 Mars 2020

Le MAIRE

ABDOULAYE OUSMANOU

COMMUNE DE DARGALA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/REN/DDIAM/C-DARGALA/CIPM-D/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE LA LOCALITE DE DARGALA YOEL,
DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL-RT) EXERCICE
2020 ; IMPUTATION : 54 27 351 641307 2254 821
AUTORISATION DE DÉPENSE : IV03060

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 27 351 641307 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2020. Le Maire de la Commune de DARGALA, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Mairie de la Commune de DARGALA, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réalisation du Réseau d'électrification de la localité de DARGALA YOEL, dans la commune de DARGALA, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- > Etude et piquetage 8.030KmL
- Dérivation et construction d'une ligne MT Monophasé sur une longueur de 0.09 Km en câble Almélec 1X34,4mm2 sur support bois.
- > La fourniture et la pose de 01 parafoudre 27KV
- > La fourniture et la pose d'un (01) poste de transformation MT/BT H61 25KVA 17.25KV 220V.
- > La construction d'un réseau BT sur une longueur de 1.5K ml en câble pré-assemblé 4*25mm2

3. Cout Prévisionnel

Soixante Trois Millions (63 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2020, Imputation : **54 27 351 641307 2254 821**, Autorisation de Dépense : **IV03060**, pour un coût estimatif de **Soixante Trois Millions (63 000 000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Préfecture du Diamaré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Préfecture du Diamaré dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Mille (100.000) Francs CFA** à la Recette Municipale de DARGALA.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **Six (06)** copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le **15/04/2020 à 14 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/REN/DD/C-DARGALA/CIPM/S/2020 DU
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION DE LA
LOCALITE DE DARGALA YOLEL, COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) du marché soit **Un Million Deux Cent Soixante Mille (1 260 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront dater obligatoirement de moins de **trois (03) mois** précédant la date limite de dépôt des Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **15/04/2020 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics dans la Salle de Conférences de la Préfecture du Diamaré. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

2.1. Critères éliminatoires

2.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Absence de caution de soumission ou de chèque.

2.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-deux (32)**.

2.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous détail de prix irréaliste et erroné.

2.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **32 critères essentiels** ci-dessous

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **02 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DARGALA, Autorité Contractante (AC). attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Énergie et de l'Eau du Diamaré, BP 340 Maroua ; Téléphone : 22 15 36 97 / 22 29 22 14.
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 25 Mars 2020

Le MAIRE

NDJIDDA BAKARI

COMMUNE DE DARGALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/REN/DDIA/C-DARGALA/CIPM-D/2020 DU 23/03/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A BINDIRYEL, DANS LA COMMUNE DE
DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA EXERCICE 2020 ; IMPUTATION : 54 31407 01 641307 2226
951 AUTORISATION DE DEPENSE : IV04608**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 31 407 01 641307 2226 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de DARGALA, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Parc Vaccinogène à BINDIRYEL, dans la Commune de DARGALA, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Maçonneries en fondations
- Maçonneries en élévations
- Menuiserie métallique
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Exercice 2020, IMPUTATION : **54 31 407 01 641307 2226 951** ; AUTORISATION DE DEPENSE : **IV04608**, pour un coût estimatif de **Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de DARGALA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au de la Commune de DARGALA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de DARGALA, d'une somme non remboursable de **Dix mille (10 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat Particulier du Maire, au plus tard le **13/04/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/REN/DDIA/C-DARGALA/CIPM-D/2020 DU 23/03/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE
À BINDIRYEL, DANS LACOMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME - NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA
EXERCICE 2020 ; IMPUTATION ; 54 31 407 01 641307 2226 951
AUTORISATION DE DEPENSE : IV04608**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **Deux (02)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent soixante mille (160 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 13/04/2020 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de DARGALA, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même encas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels** sur quarante-cinq (45).

13.1.3. Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence d'un sous-détail de prix ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DARGALA, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat de la Commune de Dargala, au numéro de téléphone : 699 82 92 80 / 77 4113 73 ; BP 575 Dargala ; dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 23 Mars 2020

Le MAIRE

NDJIDDA BAKARI

COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/PU/C-MVGAN/SG/CIPM/2020 DU 26/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : MVANGAN — MEBOSSO ? ATONG (LONGUEUR : 86 KM)
FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2029.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de la route : Mvangan Mebosso Atong (Longueur : 86 Km).

2. Consistance des prestations

les travaux consisteront à l'entretien de la route concernée.. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine de ladite route afin d'assurer le maximum Lie retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des

comités de route mis en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

les travaux comprennent les opérations suivantes:

Installation de chantier, projet d'exécution et plan de recollement ;

Amené et repli du matériel ;

Débroussaillage ;

Dessouchage des bambous de chine ;

Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt ;

Purges sur boursiers ;

Mise en forme de la plateforme ;

Reprofilage compactage y compris curage des fossés et exutoires ;

Couche de roulement ;

Réfection platelage en bois ;

Panneau de signalisation métallique ; Balises en bois.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de Soixante Douze Millions Trois Cent Mille (72 300 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des travaux Publies. ligne Fonds Routier. Le budget prévisionnel est de Soixante Douze Millions Trois Cent Mille (72 300 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté aux dates et heures ouvrables au bureau du courrier de la Mairie de Mvangan et sur le site Web de l'ARMP www.armp.cm ou à la préfecture d'Ebolowa.

7. Acquisition du Dossier

1e dossier d'appel d'offres peut être obtenu au bureau du courrier de la commune de Mvangan sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mvangan(658 77 07 01/683 68 90 96) d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **Cent quarante mille (140 000) Francs CFA** . Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en rranenis ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au bureau du courrier de la Commune de [Mvangan. au](http://Mvangan.au) plus tard le **20 Avril 2020 à 14 Heures 00** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/PU/C-MVGAN/SG/CIPM/2020
DU 26/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : Mvangan
— Mehosso — Atong (Longueur : 86 Km)
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEM ENI »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

9. Delai de Livraison

Le délai prévu pour [exécution intégrale de ces travaux est fixe à Six (06) mois soient 180 jours calendaires. Ce délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer ici travaux.

10. Cautionnement Provisoire

1es offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), établi s,elon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est un Million Quatre Cent Quarante Six Mille (1 446 000) F CFA

le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des ares pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas oit le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière **aura lieu le 20 Avril 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Offre technique incomplète pour absence :

BI) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet)

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;

e) N'avoir pas satisfait aux trois (03) critères essentiels ;

f) Non acceptation des conditions du Marché (CCAP, CCTP) ;

g) Abandon d'un (01) chantier sur l'étendue du territoire les 04 dernières années.

Critères essentiels

a) Expérience du soumissionnaire (1 critère) :

b) Matériel (1 critère) ;

c) Personnel d'encadrement (1 critère) ;

d) Méthodologie.

14. Attribution

le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour 1-essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de rayon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant. les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès au bureau chi courrier de la Commune do Mvangan, au Secrétariat général (691 52 77 48 /697 71 88 94) ou sur le site de l'ARMP suscité.

EBOLOWA le 26 Mars 2020

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/PU/C? MVGAN/CIPM/ 2020 DU 26/03/2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MVANGAN, COMMUNE DE
MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'investissement public au titre de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Mvangan, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, qui porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente de Mvangan, Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

1- les travaux préparatoires (installation du chantier, projet d'exécution et dossier de recollement, panneau de signalisation du chantier) ;

2- la charpente et couverture (encastrée, avec béquets):

3- la menuiserie bois et métallique ;

4- In maçonnerie ;

5- le carrelage et plomberie (aménagement salle d'eau moderne) ;

6- la peinture ;

7- l'électricité et la climatisation (ventilation).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel total dudit projet est de Douze millions (12 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Partit-Allier d'Appel d'Offres (M'AM qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'Appel d'Offres).

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINDDEVEL - Exercice 2020. Le montant prévisionnel total dudit projet est de Douze millions (12 000 000) francs CFA TTC.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Commune de Mvangan, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Mvangan (658 77 07 01/ 677 16 86 24) d'une somme, non remboursable de Trente mille (30.000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, présentée sous forme reliée, en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) copies, devra être constituée de pièces ci-après :

L'enveloppe A : Pièces Administratives

- Engagement du soumissionnaire présenté sur papier timbré, signé et daté conforme au modèle joint ;
- la copie de la carte contribuable ;
 - Un certificat de non redevance signée du Chef centre des Impôt de la région compétente datant de moins de 3 mois cours ;
 - Une attestation de non faillite datant de moins de 3 mois ;
 - une attestation de soumission signée du Directeur Général de la CNPS, datant de moins de 3 mois ;
 - une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, datant de moins de 3 mois
 - Une attestation de non-exclusion temporaire ou définitive des Marchés publics datant de moins de trois 3 mois PARMIS ;
 - L'original du reçu de versement des frais d'acquisition du dossier d'Appel d'Offres ;
 - La convention du groupement notariée dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement ;
 - Une caution provisoire de soumission d'un montant de Deux cent quarante mille (240 000) 1:CFA.

Nb toutes les pièces doivent être présentées en version originale ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes

Enveloppe 3 : Offre Technique

comprendra .

- une note technique datée et signée fournissant tous les renseignements, notamment : L'approche technique, l'organisation, le mode d'exécution des travaux

- Le rendement attendu ;
- Le calendrier d'intervention et d'exécution (Planning des travaux);
- Les remarques sur les prestations à effectuer ;
- Un rapport de visite des lieux signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Le détail de l'organisation du chantier.

- Personnel

1.1. le soumissionnaire devra s'engager à mettre en place avant le début des travaux et pour la durée du chantier, le personnel technique compétent nécessaire à l'exécution des travaux. A cet égard, il présentera:

- une note technique détaillée concernant la qualité du personnel, son niveau de formation technique et son expérience ;
- l'organisation de l'entreprise et l'organigramme du projet ;
- Les CV du personnel d'encadrement ci-après affecté au projet, accompagné de la copie certifiée conforme du diplôme:

* un conducteur des travaux, Titulaire d'un BAC F4, BA au moins ;

* un chef Chantier, Technicien de Génie Civil au moins ;

* la liste du personnel qualifié, régulièrement employé, qu'il compte embaucher.

- Références et expérience de l'entreprise Le soumissionnaire devra fournir :

- Les références (Originaux ou copies certifiées conformes par des autorités compétentes) attestant qu'il a déjà réalisé des marchés similaires comprenant des tâches telles qu'elles sont décrites dans le DAO depuis au moins 4 ans (contrats, PV de réception des travaux) ;

- Son chiffre d'affaire annuel moyen et en particulier dans le domaine des travaux

publies & bâtiments pendant les quatre dernières années consécutives ;

Une attestation de surface financière d'un montant au moins égal à Six millions M'A délivrée par une banque de premier ordre.

Enveloppe C: Offre financière

- La soumission proprement dite, timbrée ;
- Le sous détail des prix proposé dans le bordereau des prix
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en francs CFA ;
- Le détail estimatif des travaux.

Article 8. REMISE DES OFFRES

Toutes les Offres visées à l'article 7 devront parvenir sous pli fermé contre récépissé dûment signé auprès du secrétariat de la Commune de Mvangan, **au plus tard le 20/04/2020 à 12 heures** précises et portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/A0NO/PU/CIPM/MVGAN/2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE MVANGAN DANS LA
COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de deux (02) mois, soient 60 jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux cent quarante mille (240 000) francs CFA**, d'une validité conforme à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres, en une étape et en séance publique, **aura lieu le 20/04/2020 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mvangan. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Il s'agit de procéder à :

- a) L'ouverture de l'enveloppe contenant les pièces Administratives ;
- b) L'ouverture de l'enveloppe contenant les offres Techniques et financières.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur mode binaire (oui/non) sur la base des critères ci-dessous.

A. critères éliminatoires

- Dossier administratif non produit en originaux ou copies certifiées conformes datant de plus de trois mois,
- Dossier technique ou financier incomplet,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Absence de caution de soumission.

B. critères de qualifications

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- La présentation générale de l'offre oui/non ;
- Le chiffre d'affaires oui/non;
- La méthodologie générale d'exécution oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de l'entrepreneur oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Seules les soumissions qui auront obtenues 12 oui/17 seront admises à l'analyse financière.

EBOLOWA le 26 Mars 2020

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE BOT-MAKAK

BOT-MAKAKAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DES POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert a pour objet les travaux de construction des forages équipés des pompes à motricités humaines dans certaines localités de la Commune de Bot-Makak.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Etude et implantation,
- Installation de chantier,
- Construction du forage,
- Développement et essai de débit,
- Aménagement de surface,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe,
- Mise en service de l'ouvrage,
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant,
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées,
- Animation, sensibilisation aux IST/VIH et formation d'un artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

Lot N°	Localité	Montant en FCFA
1	A : Bibodi I	8 500 000F (Huit millions cinq cent mille francs) CFA
	B : Ngog-Mbock	8 500 000F (Huit millions cinq cent mille francs) CFA
	C : Bobog 2	8 500 000F (Huit millions cinq cent mille francs) CFA

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sont répartis en trois (03) forages regroupés en un (01) lot

Lot	Localité	Arrondissement
1	A : Bibodi I	BOT-MAKAK
	B : Ngog-Mbock	
	C : Bobog 2	

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par la **Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de Bot-Makak dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la Commune de Bot-Makak (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA à la Recette Municipale de Bot-Makak**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak **au plus tard le 28 Avril 2020 à 12 heures précises** contre décharge et devront porter la mention :

**«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N° 01/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/SG/CIPM/20 DU 02 AVRIL 2020
 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS
 CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
 EN PROCEDURE D'URGENCE»
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	Localité	Montant en FCFA
01	A : Bibodi I	170 000 (cent soixante-dix mille francs) CFA
	B : Ngog-Mbock	170 000 (cent soixante-dix mille francs) CFA
	C : Bobog 2	170 000 (cent soixante-dix mille francs) CFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

~~Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30)~~



jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 28 Avril 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil ; de niveau BAC + 3 ;
- Absence de la caution de soumission.

2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 06 éléments
- C - Personnel d'encadrement 10 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
- E - Matériel 02 éléments

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain), n° 699 364 059.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

NKEN PASCAL

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
NTN°004/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/ 20 DU 02 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION
D'OUVERTURE DES LA PISTES AGRICOLES HENGUEGUE – NGOGTOS CHEFFERIE (4.0KM) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK ; LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE
D'URGENCE**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2020****LE MAIRE DE LA**
COMMUNE DE BOT MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU
GOVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES
OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur des travaux **D'ouverture De la Piste Agricoles HENGUEGUE –NGOGTOS Chefferie (4.0 km)** dans l'Arrondissement de Bot Makak.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement drainage.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant de 10 000 000 millions FCFA.

4. Allotissement

Projet avec un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINADER EXERCICE 2020, TRANSFERE A LA COMMUNE DE **BOT MAKAK** pour un montant de 10 000 000 millions FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de la Commune de Bot-Makak** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la Commune de Bot-Makak (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **vingt-cinq mille (25 000) de FCFA à la Recette Municipale de Bot-Makak.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Bot Makak au plus tard **le 27 Avril 2020 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«**AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**»

N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/ 20 DU 02 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES D'OUVER
DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK ; LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE

«**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**»

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de **200 000 F CFA (Deux cent mille francs CFA)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 27 Avril 2020 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot Makak. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;
- b) Offre technique incomplète pour absence :
 - b1) De l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - b2) De la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - b3) D'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) N'avoir pas satisfait à au moins 21 éléments des critères essentiels ;
- e) Absence de la caution de soumission.

14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A -Références	03 éléments
B -Personnel d'encadrement	09 éléments
C -Matériel	12 éléments
D-Surface financière	03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINADER/NK où à la Mairie de Bot-Makak (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain), n° 699 364 059. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

NKEN PASCAL

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020 POUR
**L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES
STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'aménagements paysagers des carrefours et places urbaines de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II (Quartier Nkomkana I).

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un lot unique, Concernent :

1. L'installation de chantier ;
2. Les terrassements ;
3. La démolition du puits existant ;
4. La démolition d'ouvrages en béton armé ;
5. La scarification de la chaussée revêtue ;
6. La pose des pavés autobloquants de béton d'épaisseur 10cm ;
7. L'assainissement - Drainage ;
8. Le déplacement des conduites d'eau ;
9. L'éclairage public ;
10. La plantation des arbres ou haies végétales d'alignement ;
11. La fourniture et plantation des fleurs ;
12. La pose des bancs publics ;
13. La pose des panneaux d'affichages communautaires ;
14. La pose des mini bacs à ordures le long des voies ;
15. L'équipement des comités de développement d'hygiène y/c toutes sujétions ;
16. Les Activités de sensibilisation.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement, la pose des pavés et la plantation des arbres ou haies végétales d'alignement se feront obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Cent quatre-vingt-dix-neuf millions (199 000 000) de FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 dans le cadre des crédits transférés du MINH DU.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **150 000 F (Cent cinquante mille francs)** CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 17 avril 2020 à **13 heures**. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 Mars 2020

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I)

FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **3 980 000 (Trois millions neuf cent quatre-vingt mille) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 17 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - c4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 90 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 éléments des critères essentiels.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références 03 éléments
- B - Personnel d'encadrement 14 éléments
- C – Matériel 13 éléments
- D- Surface financière 03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Mars 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 30 MARS 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) FINANCEMENT : BIPMINH DU - EXERCICE 2020 IMPUTATION : IV05774 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
IV05774

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre travaux d'aménagements paysagers des carrefours, axes structurants et places urbaines de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II (Quartier Nkomkana I).

2. Cout Prévisionnel

Le montant de la prestation est fixé à **19 000 000 (Dix-neuf millions) de FCFA.**

3. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **un seul lot.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux bureaux d'études techniques installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU - Exercice 2020

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2^e étage, Porte 203. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000 F CFA (quarante mille francs CFA)** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2^e étage, Porte 203, au plus tard le 20 Avril 2020 à 12 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 30 Mars 2020

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I)

FINANCEMENT : BIPMINH DU - Exercice 2020

IMPUTATION : IV05774

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **cinq (05) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **380 000 (Trois cent quarante-vingt mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale** à la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ;

b) Offre technique incomplète pour :

b1) *Non production de la preuve d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;*

b2) *Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;*

c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence du sous-détail d'un prix quantifié.

● Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

1. Personnel d'encadrement **(45 points)**

2. Moyens techniques et matériels **(25 points)**

3. Références du BET **(30 points)**

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 31 Mars 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT GAZEBO À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'EXERCICE 2020

IMPUTATION

54 23 317 03 451315 2223.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bâtiment Gazebo à la Station Nautique de Maga, département du Mayo-Danay, région de l'Extrême-Nord sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES (PRODUCTION DES DOCUMENTS D'EXECUTION, INSTALLATION DE CHANTIER, NETTOYAGE DU SITE, ETC...);
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLEVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- ENDUIT – CHAPE ;
- FAUX-PLAFOND ;
- REVETEMENT SCELLÉS ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ;
- MENUISERIE ALUMINIUM, PVC ET METALLIQUE ;
- PEINTURE – VITRERIE ;
- ETANCHEITE ;
- ELECTRICITE (courants forts et faibles) ;
- FLUIDES (plomberie - sanitaire) ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) soixante millions (60 000 000).

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics, ayant réalisé au moins un (01) projet d'envergure similaire et justifiant d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2020, Imputation 54 23 317 03 451315 2223.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de soixante-dix mille (70 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique sur format Word ou Excel des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard le 29 avril 2020 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020

pour la construction d'un bâtiment Gazebo à la Station Nautique de Maga, département du Mayo-Danay, région de l'Extrême-Nord.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **29 avril 2020 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

13

*. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

*. Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Mars 2020

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR JEUX INDOOR À LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE L'EXERCICE 2020

IMPUTATION

54 23 317 03 451505 2225.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bâtiment pour jeux indoor à la Station Nautique de Lagdo, département de la Benoué, région du Nord sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES (PRODUCTION DES DOCUMENTS D'EXECUTION, INSTALLATION DE CHANTIER, NETTOYAGE DU SITE, ETC...);
- TERRASSEMENTS ;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLEVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- ENDUIT – CHAPE ;
- FAUX-PLAFOND ;
- REVETEMENT SCELLÉS ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ;
- MENUISERIE ALUMINIUM, PVC ET METALLIQUE ;
- PEINTURE – VITRERIE ;
- ETANCHEITE ;
- ELECTRICITE (courants forts et faibles) ;
- FLUIDES (plomberie - sanitaire) ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) soixante millions (60 000 000).

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics, ayant réalisé au moins un (01) projet d'envergure similaire et justifiant d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2020, Imputation 54 23 317 03 451505 2225.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de soixante-dix mille (70 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique sur format Word ou Excel des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard le 29 avril 2020 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 30 MARS 2020

pour la construction d'un bâtiment pour jeux indoor à la Station Nautique de Lagdo, département de la Benoué, région du Nord.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 29 avril 2020 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

*.Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

*. Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Mars 2020

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE YAOUNDE II

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020
DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE
CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II (quartier Etetack).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préparatoires et de terrassements ;
- Les travaux de revêtement de la chaussée ;
- L'assainissement des eaux pluviales ;
- Les autres ouvrages.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Deux cent vingt-un millions (221 000 000) de FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 dans le cadre des crédits transférés du MINH DU.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **150 000 F (Cent cinquante mille francs)** CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 23 Avril 2020 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 31 MARS 2020

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II(QUARTIER ETETACK)

FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **4 420 000 (Quatre millions quatre cent vingt mille) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 23 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - c3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - c4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 éléments des critères essentiels.

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références de l'entreprise 03 éléments
- B - Personnel d'encadrement 14 éléments
- C - Matériel 13 éléments
- D - Surface financière 03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 31 Mars 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°009/AOIO/MINHDU/CIPM/2020 DU 25 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DU LOGICIEL TOMPRO (VERSION WEB), PARAMETRAGE ET FORMATION AU PROFIT DES CELLULES DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » FINANCEMENT : C2D URBAIN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CONVENTION N°1274-02-N DU 03 JUILLET 2015

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture des licences du logiciel tom2pro et l'évolution de la licence TOM2PRO en version Web au profit des cellules de suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » ainsi que la mise à jour des bases de données et la formation des utilisateurs.

Les Cellules de suivis logées dans les villes de la composante CR1 du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » (Bafoussam, Bertoua, Garoua et Yaoundé) sont dotées de la version 1 du logiciel TOMPRO. Il est donc question d'acquérir les droits d'utilisation pour deux villes de la composante CR2 (Bamenda et Maroua) dudit Programme, d'améliorer l'accessibilité au logiciel et de mettre à niveau l'ensemble des logiciels et des utilisateurs.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront aux fournitures suivantes :

- Evolution de la licence TOM2PRO WIN vers TOMP2PRO WEB ;
 - Droits d'utilisation pour deux nouvelles villes ;
 - Transformation de la licence mono projet en multi projets ;
 - Installation version WEB sur le serveur du Programme et Paramétrage (mise à jour des bases de données existantes et paramétrage des nouvelles bases de données tenant compte des sites du CR2) ;
 - Formation des utilisateurs à l'utilisation du logiciel TOM2PRO (version WEB) conformément aux procédures du programme ;
- Une assistance technique annuelle (service après-vente)

3. Cout Prévisionnel

La provision du Maître d'Ouvrage pour cette commande est quarante millions de francs CFA 40 000 000 Fcfa) TTC.

4. Allotissement

Le présent appel d'offre est constitué d'un unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'éditeur ou à tout cabinet agréé par l'éditeur et régulièrement installé au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Convention n°1274-02-N du 03 juillet 2015.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^{ème} étage, porte 09T02 de l'immeuble Ministériel n°1 (en face de la Poste Centrale) à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Ce dossier peut être obtenu contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, au titre d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés-Bureau des offres) sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE, au plus tard le 28 Avril 2020... à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°...009./AOIO/MINH DU/CIPM/2020 du 25 Mars 2020....

POUR LA FOURNITURE DU LOGICIEL TOMPRO (VERSION WEB), PARAMETRAGE ET FORMATION AU PROFIT DES CELLULES DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

La livraison de l'ensemble de la fourniture se fera à la Yaoundé et au plus tard quarante-cinq (45) jours pour déploiement + 12 mois de garantie après la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA.

Cette caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le ...28 mars 2020..... à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'habitat et du Développement Urbain sise au 2ème étage de l'immeuble « blanc-rouge », derrière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

*.Critères éliminatoires

Le non-respect de l'un des critères suivants entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Non-production au-delà du délai de 48h après ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'une capacité de préfinancement délivré par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI : soit 70% du montant prévisionnel TTC ;
- Absence des prospectus ou des fiches du matériel nécessaire au bon fonctionnement du logiciel ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires,
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

*.Critères essentiels

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Références du soumissionnaire ;
- Proposition technique.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 75% d'éléments positifs seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CELLULE CENTRALE DE SUIVI C2D URBAIN CAPITALES REGIONALES sis au 1^{er} étage de l'immeuble « AKEVA », derrière Délégation à la Sureté Nationale à Ndjoungolo - YAOUNDE, Tel. : 222 21 91 01 ou à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), Tél. : 22 21 99 10.

YAOUNDE le 25 Mars 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE II

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) FINANCEMENT : BIPMINH DU - EXERCICE 2020 IMPUTATION : IV05776 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des voies de mobilité et de connectivité dans la Commune d'Arrondissement de Yaounde II (Quartier Etetack).

2. Cout Prévisionnel

Le montant de la prestation est fixé à **17 195 000 (Dix-sept millions cent quatre-vingt-quinze mille) de FCFA.**

3. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **un seul lot.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux bureaux d'études techniques installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU - Exercice 2020

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2^e étage, Porte 203. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000 F CFA (quarante mille francs CFA)** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2^e étage, Porte 203, au plus tard le 24 Avril 2020 à 12 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK)

FINANCEMENT : BIPMINH DU - Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **cinq (05) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **345 000 (Trois cent quarante-cinq mille) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24 Avril 2020 à partir de 13 heures, heure locale** à la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ;

b) Offre technique incomplète pour :

b1) Non production de la preuve d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;

b2) Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;

c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

g) Absence du sous-détail d'un prix quantifié.

● Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

1. Personnel d'encadrement **(45 points)**

2. Moyens techniques et matériels **(25 points)**

3. Références du BET **(30 points)**

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = \frac{70 \times Nt + 30 \times Nf}{100}$ sera déclarée attributaire.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°41/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2020 DU 27/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS DE COLLECTE DE DONNEES GEOREFERENCEES ET FORMATION A LEUR UTILISATION, A LA DIVISION DE LA PLANIFICATION, DE LA PROGRAMMATION ET DES NORMES AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS ; IMPUTATION : 54 36 469 05 3300115 2274.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
IMPUTATION
54 36 469 05 3300115 2274

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur la fourniture des matériels de collecte de données géoréférencées et la formation à leur utilisation, a la Division de la Planification, de la Programmation et des Normes au Ministère des Travaux Publics (MINTP).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics de :

- Dix(10) GPS;
- quatre (4) tablettes complètes de collecte ;
- six(6) micro-ordinateurs complets;
- un (1) vidéo projecteur ;
- une (1) imprimante laser A3 ;
- dix (10) disques durs externes ;
- vingt-cinq (25) clés USB ;
- six (6) onduleurs ;
- la formation à l'utilisation des GPS et Logiciels Connexes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des fournitures est de quarante millions (40 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les fournitures sont en un (01) lot unique.

Intitulé	Budget Prévisionnel TTC	Délai (jours)
fourniture des matériels de collecte de données géo référencées et formation à leur utilisation, a la division de la planification, de la programmation et des normes au Ministère Des Travaux Publics	40 000 000	60

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics, exercice 2020 et suite sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5436 469 05 3300115 2274.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000) Francs CFA .

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard ,le 30/04/2020 à 11 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 41 /AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2020 du 27/03/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE DES MATERIELS DE COLLECTE DE DONNEES
GEOREFERENCEES ET FORMATION A LEUR UTILISATION, A LA DIVISION DE LA PLANIFICATION, DE LA
PROGRAMMATION ET DES NORMES AU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
Financement : Budget MINTP, Exercices 2020 et suivants ;
Imputation : 54 36 469 05 3300115 2274.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite caution est de huit cent mille (800 000) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le 30/04/2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

a) Dossiers administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission;

Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

b) Dossiers technique incomplet pour :

Absence d'un Certificat de garantie d'un (01) an du matériel proposé ;

Absence des prospectus du matériel proposé ;

Absence des autorisations du fabricant des fournitures ou des concessionnaires agréés pour les matériels suivants : les tablettes complètes de collecte, micro-ordinateurs complets, le vidéo projecteur et l'imprimante laser A3 ;

Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de francs CFA ;

Non respect de l'une des caractéristiques techniques du matériel à fournir.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée, datée et signée;

Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de note technique inférieure à 4 critères essentiels sur les 5 existants.

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 5 critères essentiels comme suit :

a) Présentation de l'offre sur 01 critère ;

b) Planning et délai de livraison sur 01 critère

c) Service AprèsVente sur 01 critère ;

d) Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du matériel informatique sur 02 critères ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

YAOUNDE le 27 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) FORAGE D'EAU ÉQUIPE DE POMPE ÉLECTRIQUE IMMERGÉE Y COMPRIS RÉSERVOIR DE
STOCKAGE ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AEP EXISTANT À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES TRAVAUX PUBLICS/ANNEXE DE BUÉAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINTP EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant exécuter ***les travaux de construction d'un (01) forage d'eau équipé de pompe électrique immergée y compris réservoir de stockage et réhabilitation du réseau d'AEP existant à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics /annexe de Buéa.***

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Amenées générales et repli ;
- Installation du chantier ;
- Forage ;
- Equipement du forage et des surfaces;
- Développement et Essais de débit/essai de pompage ;
- Fourniture et installation de la pompe ;
- Equipage du mini réseau de: 2 (deux) pompes complètes immergées; 01 (un) câble d'alimentation du forage en courant; 02 (deux) filtres ou récipients à chlore; 03 (trois) fiches et 3 (trois) câbles de connexion des moteurs ;
- Construction d'un réservoir de 9 m3. Avec trois bâches de 3m3 chacune et posé sur trois paliers différents ;
- Connecter le nouvel ouvrage aux différents blocs : block A, block B, block C, block D, block administratif et la case de passage ;
- Réfection du réseau en utilisant les tuyaux galvanisés ou à pression bien enterrés pour la traversée des routes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 15.000.000 (quinze millions) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique et Génie civil, justifiant des capacités techniques et financières.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé ou au secrétariat du maître d'ouvrage délégué à l'ENSTP/Annexe Buéa, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'Ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé ou au Secrétariat du Directeur de l'ENSTP/Annexe Buéa, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **27 Avril 2020 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 du 31 Mars 2020 pour les travaux de construction d'un (01) forage d'eau équipe de pompe électrique immergée y compris réservoir de stockage et réhabilitation du réseau d'adduction en eau potable existant

à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics/annexe de Buéa.»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 300 000(Trois cent mille) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **27 Avril 2020, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux d'hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA TTC**;
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'hydraulique ;
- h) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence de note méthodologique et du planning de chantier ;
- j) Non satisfaction de 70% des critères essentiels
- k) Absence d'un sous-détail de prix.

Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Présentation sur 03 critères
B)	Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 10 critères (référence, qualification et CV)
C)	Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 04 critères
D)	Méthodologie d'exécution sur 10 critères
E)	Matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères

Le non-respect d'au moins 70% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 30 Mars 2020

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 2020/001/AOIR/DG/DAP/CIPM/CAMTEL DU 31/03/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE TECHNIQUE OU CABINET CONSEIL CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CAMTEL DANS L'OPTIMISATION ET LA MAITRISE DU DEPLOIEMENT DE SON PLAN STRATEGIQUE 2019-2025 RELATIVEMENT AUX ASPECTS FINANCIERS ET COMMERCIAUX.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du présent Appel d'offres, le Directeur Général de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) se propose par le présent appel d'offres international restreint, de recruter un Bureau d'étude technique ou cabinet conseil chargé de l'accompagnement de CAMTEL dans l'optimisation et la maîtrise du déploiement de son plan stratégique 2019-2025 relativement aux aspects financiers et commerciaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres International Restreint sont contenues dans les termes de références ci-joints assistant :

- Accompagner CAMTEL dans la recherche des partenaires financiers et commerciaux en vue du déploiement efficace de son plan stratégique 2019-2025 y compris la négociation avec ces derniers ;
- Donner le conseil et les avis sur les aspects financiers et commerciaux des rapports, projets, études, missions pour lesquels il est saisi ;
- Procéder à toute évaluation sur les aspects financiers des dossiers, projets, études et missions pour lesquels le consultant est saisi ;
- Evaluer la qualité des prestations fournis par les partenaires financiers et commerciaux de CAMTEL ;
- Rechercher et proposer à CAMTEL toute opportunité commerciale ;
- Assurer le conseil sur les modèles économiques de gestion d'affaires et des projets en général et les partenariats publics-privés en particulier ;
- Réaliser toutes les études à caractère financier et/ ou commercial demandée par la CAMTEL.

Chaque activité confiée au consultant fera l'objet d'un rapport validé par une commission de recette technique de la CAMTEL

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Restreint est restreinte aux deux sociétés ci-après pré-qualifiées à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt N°2019/005/AMI/DG/DAP/DPP/CAMTEL du 26 Septembre 2019 aux entreprises suivantes :

Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
HERITAGE AFRICA LTD	BP : 5253 Ydé ; Tel 677 52 11 92/694 41 44 94
DELOITTE TOUCHE AFRIQUE CENTRALE	BP : 5393 Dla ; (237) 233 42 55 59/233 43 64 36

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offre international restreint seront financées par le budget CAMTEL exercice 2020, pour un coût prévisionnel issu des études préalables de deux cent millions (200 000 000) Francs CFA TTC.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du patrimoine, Sous-Direction des Achats, sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille francs (125 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spéciale (CAS) de l'ARMP, ouvert dans les Agences BICEC ;

Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir au Secrétariat de la Sous-Direction des Achats sise au 6^{ème} étage porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard **le 11/05/2020 à 13 heure locale**.

Le dossier sera présenté dans trois (03) enveloppes distinctes "intérieures" ainsi qu'il suit :

I - pièces administratives

II- propositions techniques,

III - propositions financières.

Les enveloppes ci-dessus doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli "extérieur anonyme" hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

AOIR N° 2020/ 001 /AOIR/DG/DAP/CIPM/CAMTEL DU 31/03/2020 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE TECHNIQUE OU CABINET CONSEIL CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE CAMTEL DANS L'OPTIMISATION ET LA MAITRISE DU DEPLOIEMENT DE SON PLAN STRATEGIQUE 2019-2025 RELATIVEMENT AUX ASPECTS FINANCIERS ET COMMERCIAUX.

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres international restreint est de cinq (05) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAOIR, précisant le montant de quatre millions de francs (4.000.000) en FCFA valable durant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme par le servie émetteur, conformément aux dispositions du RPAO.

Elles devront obligatoirement datées de moins de 3 mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'appel d'offre restreint.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 11/05/2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL précises dans la salle de sise au de l'immeuble Siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluations :

Critères éliminatoires

Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme ;
- b) Dossier technique incomplet ou pièce non conforme ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Présence du CV (curriculum vitae) d'un même expert dans plus d'un dossier
- e) Note inférieure à 80 points ;
- f) Non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après le dépouillement;

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Présentation générale de l'offre
- b) Expérience du Cabinet
- c) Qualification et expérience du personnel clé du soumissionnaire
- d) Conformité aux Termes de Références
- e) Planning d'exécution
- f) Formation et transfert de compétence au personnel
- g) Compréhension des prestations
- h) Expérience du Bureau d'Etude ou du Cabinet dans les prestations similaires

NB : Joindre les justificatifs nécessaires demandés.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, verront leurs offres financières évaluées.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût. L'offre financière la plus basse obtiendra 100 points. Les notes des offres financières des autres soumissionnaires seront obtenues par inversion proportionnelle du coût proposé par rapport à l'offre la plus basse ayant obtenue 100 points.

La note finale de chaque soumissionnaire sera l'addition des notes techniques et financières respectivement pondérées de 70% et 30%.

Le candidat retenu est celui qui aura obtenu l'offre la mieux disante c'est-à-dire la note finale la plus élevée.

13. Attribution

CAMTEL précisera dans le RPAO les conditions à remplir pour être attributaire du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats, sise au 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 16/03/2020 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 1: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDEKBALOUMEK LOT 2: FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A A IHOUK LOT 3; FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NIKOUNG FINANCENT BIP MINEE MINADER EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Nitoukou « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Nitoukou, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, réparti en trois lots ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	MONTANT CAUTIONS DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	LIEU
01	Lot 1 : lot 1: forage equipe de pompe a motricite humaine A Ndekbaloumek	8 000 000	160 000	45 000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU
02	lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a IHOUK	8 000 000	160 000		
03	lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine A NIKOUNG	8 000 000	160 000		

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et qualitatif.

- Etudes et installation de chantier
- Forage
- Equipement - développement
- Développement et essai de pompage
- Analyse et traitement
- Réalisation de la superstructure
- Pose de la pompe
- Prise en compte des aspects socio-environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Nitoukou dès publication du prés

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Nitoukou, dès publication du présent avis, contre pré dossier, à la Recette municipale de la Commune de Nitoukou.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement n locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 16 Mars 2020 POUR La réalisation dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE

- **lot 1: forage equipe de pompe a motricite humaine A Ndekbaloumek**
- **lot 2: forage equipe de pompe a motricite humaine a A IHOUK**
- **lot 3; forage equipe de pompe a motricite humaine A NIKOUNG**

FINANCENT BIP MINddel EXERCICE 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'ex

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **quatre cent quatre vingt** déposée dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies posté Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammen Le nombre lots dont un soumissionnaire est attributaire est fixés à 3 lots

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **11 MAI 2020 à 13 heures**, heure locale dans la Salle de réunion d peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaiss

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO 48h après l'ouverture des plis
- Non achèvement des marchés antérieurs dûment constaté
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) 48h
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience)
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble des critères

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, comble tous les critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme.

NB: Chaque soumissionnaire doit postuler pour tous les trois lots et le seul adjudicataire du marché pour les trois lots

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Nitoukou (Service Technique des Travaux Publics).

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CNTK/SG/CIPM/2020 DU 16/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU (03 BOUKAROUS DE 02 CHAMBRES CHACUN), DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nitoukou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Nitoukou, un appel d'offres national ouvert pour **la construction d'une auberge municipale de la Commune de Nitoukou (03 boukarous de 02 chambres chacun), Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre**ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	<i>construction de trois boukarous de trois chambres chacun</i>	28.000.000	50 .000	560 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie aluminium ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises installées en République

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **vingt-huit millions (28 000 000) de F**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nitoukou dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Nitoukou; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme de 100 000 F CFA. La

quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire accompagner par un représentant de la Mairie de Nitoukou.

-Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées au crayon, sera remise au **Secrétariat du Maire de la Commune de Nitoukou**, au plus tard le **11 MAI 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CNTK/SG/CIPM-NTK/2020 DU 16/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE N°1 DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent soixante mille (560 000) F CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires ayant constitué le cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement présentées valides au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **11 MAI 2020 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Nitoukou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même si elle n'est pas agréée), si nécessaire.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères d'évaluation

A : critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO;
- Non achèvement des marchés antérieurs dûment constatés
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.
- L'absence de la caution de soumission

B : Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience)
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nitoukou, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement,

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.LOT 1 :
ECOLE PUBLIQUE DE NGOUANG LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MANKIM LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE
JERUSALEM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Yoko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la Commune de Yoko - Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et les dispositions environnementales.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux par lot est précisé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Cout prévisionnel des travaux
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngouang	17 000 000
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mankim	17 000 000
3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Jérusalem	17 000 000

4. Allotissement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées 2020 du **MINEDUB**, et du **MINDDEVEL** pour construire des salles de classes, suivant l'allotissement ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngouang	17 000 000	MINDDEVEL
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mankim	17 000 000	MINDDEVEL
3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Jérusalem	17 000 000	MINEDUB

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées 2020 du **MINEDUB**, et du **MINDDEVEL** pour construire des salles de classes, suivant l'allotissement ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngouang	17 000 000	MINDDEVEL
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mankim	17 000 000	MINDDEVEL
3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Jérusalem	17 000 000	MINEDUB

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Commune de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunion de la Commune de Yoko** au plus tard **le 23 Avril 2020 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1^{er} AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NGOUANG

LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MANKIM

LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE JERUSALEM

(Préciser le numéro du lot)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12) et dont le montant par Lot est détaillé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant de la caution par Lot (F CFA)
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ngouang	trois cent quarante mille (340.000) francs CFA
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mankim	trois cent quarante mille (340.000) francs CFA
3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Jérusalem	trois cent quarante mille (340.000) francs CFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres . Elles doivent dater de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 Avril 2020 à 15 heures précises** dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).

Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction, au moins, à **70 % (21/29)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots au plus s'il remplit les conditions requises (existence des cautions desdits lots, une capacité de préfinancement cumulée pour les deux lots envisagés, description détaillée de deux équipes de ressources humaines pour les deux lots, et batterie de matériel approprié) pour la conduite simultanée (quatre mois) des deux projets au cours du délai prescrit.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à com

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la
Commune de Yoko – Secrétariat Général.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la
CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.**

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE NITOUKOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/CNTK/CIPM/2020 DU 16/03/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nitoukou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Nitoukou, un appel d'offres national ouvert pour **la construction d'une gare routière a Nitoukou dans la Commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION FCFA	LIEU
01	construction D'UNE GARE ROUTIERE A LA COMMUNE DE NITOUKOU	21.000.000	45 .000	420 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises installées en République.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **vingt-un millions (21 000 000) de Francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nitoukou dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Nitoukou; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme de 100 000 F CFA. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront présenter un chèque de 100 000 F CFA.

-Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées de la Commune de Nitoukou, au plus tard **le 11 MAI 2020 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINDDEVEL/CNTK/CIPM/2020 DU 16/03/2020 pour LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA REGION DU CENTRE. .
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) F CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires ayant constitué le cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement présentées valides au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **11 MAI 2020 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Nitoukou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même si elle n'est pas agréée), si nécessaire.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères d'évaluation

A :critères éliminatoires

- Absence de la quittance d'achat du DAO;
- Non achèvement des marchés antérieurs dûment constatés
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ;
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.
- L'absence de la caution de soumission

B : Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience)
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nitoukou, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement,

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020
DU 01ER AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DISPOSITIFS POUR PRÉLÈVEMENT SANGUIN À
L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour la fourniture de dispositifs pour prélèvement sanguin à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de dispositifs pour prélèvement sanguin à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 29 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de consommables pharmaceutiques et/ou biomédicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **27 avril 2020 à 12h00min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 008 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 01^{er} avril 2020 pour la fourniture de dispositifs pour prélèvement
sanguin à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 07 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Les livraisons se feront selon un calendrier de livraisons.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 580 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **27 avril 2020 à 13h00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence ou non-conformité d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillons dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence de Notices et/ou fiches descriptives en français ou en anglais précisant les caractéristiques des produits proposés.
8. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique, agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien ou de l'Ingénieur responsable.
9. Non-respect d'au moins une des caractéristiques majeures d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (dans le RPAO) dans le tableau de vérification des caractéristiques des produits.
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture de matériels ou de dispositifs médicaux au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 35 000 000 F CFA ou plus (photocopie de contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
3. **Chiffres d'affaires/Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 16 000 000 F CFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 07 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 1 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002
/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA ROUTE COMMUNALE NDJOLE – PONT DE LA NDJEKE (9KMS)- COMMUNE DE
YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Yoko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la **Route Communale, Ndjole-Pont de la Ndjeke (9kms)- Commune de Yoko - Département du Mbam et Kim.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte sur les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les travaux de débroussaillage ;
- Les travaux de reprofilage avec curage des fossés et exutoires ;
- Les travaux de rechargement ponctuel dans les zones critiques ;
- Les travaux de réfection platelage ;
- Les travaux de pose de buse diamètre 1000 ;
- Les travaux de construction de tête de buse.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux de réhabilitation de la Route Communale Ndjole-Pont de la Ndjeke (9kms) est de **27 778 000 (vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille) de FCFA .**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux routiers.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées à la Commune de Yoko par le Ministère des Travaux Publics de montant **27 778 000 (vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille) de FCFA** pour la réhabilitation de **Route Communale Ndjole-Pont de la Ndjeke (9kms)** au cours de l'exercice **2020.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Commune de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40.000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko.**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 23 Avril 2020 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 /AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1^{er} AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDJOLE – PONT DE LA NDJEKE (9kms)- COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12) et dont le montant est de **cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante francs CFA (555 560) FCFA**. **L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'Offres . Elles doivent dater de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 Avril 2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15 .1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).

b) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Offre technique



Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction d'au moins **70 % (21/29)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots au plus s'il remplit les conditions requises (existence des cautions desdits lots, une capacité de préfinancement cumulée pour les deux lots envisagés, description détaillée de deux équipes de ressources humaines pour les deux lots, et batterie de matériel approprié) pour la conduite simultanée (quatre mois) des deux projets au cours du délai prescrit.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de réception de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020
DU 01ER AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA
(HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 22 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de consommables pharmaceutiques et/ou biomédicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **28 avril 2020 à 12h00min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 009 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 01^{er} avril 2020 pour la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général
de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 07 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Les livraisons se feront selon un calendrier de livraisons.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 440 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **28 avril 2020 à 13h00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence ou non-conformité d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillons dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence de Notices et/ou fiches descriptives en français ou en anglais précisant les caractéristiques des produits proposés.
8. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique, agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien responsable.
9. Non-respect d'au moins une des caractéristiques majeures d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (dans le RPAO) dans le tableau de vérification des caractéristiques des produits.
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture de consommables médicaux au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 35 000 000 F CFA ou plus (photocopie de contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
3. **Chiffres d'affaires/Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 16 000 000 F CFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 07 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 1 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE YOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN QUATRE LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget 2020, **Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante**, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans des localités de la commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, subdivisés en quatre (04) lots lots ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Localités	Commune
1	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Doumé-Chefferie	Doumé-Chefferie	Yoko
2	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Mangaï	Mangaï	
3	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Nyem	Nyem	
4	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Ngandoung	Ngandoung	

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est définie ainsi qu'il suit :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tous le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- La fourniture de trousseau de clé de dépannage.
- L'Analyse bactériologique de l'eau
- La fourniture et pose de grille métallique de protection autour de l'ouvrage.
- Et l'Installation d'un comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux par lot est précisé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Cout previsionnel (FCFA)
1	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Doumé-Chefferie	Doumé-Chefferie	8 500 000
2	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Mangaï	Mangaï	8 500 000
3	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Nyem	Nyem	8 500 000
4	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Ngandoung	Ngandoung	8 500 000

4. Allotissement

L'allotissement et la source de financement objet du présent appel d'offres sont ci-dessous détaillés :

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Source
1	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Doumé-Chefferie	Doumé-Chefferie	MINDDEVEL
2	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Mangaï	Mangaï	
3	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Nyem	Nyem	Ressources propres Commune
4	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Ngandoung	Ngandoung	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Hydrauliques de Droit Camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des forages et adductions d'eau.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

L'allotissement et la source de financement objet du présent appel d'offres sont ci-dessous détaillés :

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Source
1	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Doumé-Chefferie	Doumé-Chefferie	MINDDEVEL
2	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Mangaï	Mangaï	
3	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Nyem	Nyem	Ressources propres Commune
4	Construction de d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Ngandoung	Ngandoung	

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Commune de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 23 Avril 2020 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/ AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1^{er} AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS DES LOCALITES DE LA COMMUNE DE YOKO (EN QUATRE LOTS) - DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de réalisation des travaux est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO), établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant de la caution est fixé par lot ainsi qu'il suit:

N° Lot	Intitulé du projet	Localités	Cout previsionnel (FCFA)	Montant de la caution FCA
1	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Doumé-Chefferie	Doumé-Chefferie	8 500 000	170 000
2	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Mangaï	Mangaï	8 500 000	170 000
3	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Nyem	Nyem	8 500 000	170 000
4	Construction d'un (01) forage positif équipé de PMH dans la localité de Ngandoung	Ngandoung	8 500 000	170 000

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres . Elles doivent dater de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés publics de la Commune de Yoko procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 Avril 2020 à 15 heures** précises **dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko**. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes**:

1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

1- Critères éliminatoires

1.1: Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

b) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

1.2: Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

c) Non satisfaction d'au moins **80 % (20/25)** des critères essentiels;

1.3: Offre financière

a) Offre financière incomplète;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **25 critères essentiels** ci-dessous:

a) Présentation de l'offre et connaissance des sites sur **04 critères**;

b) Chiffre d'affaires, références du soumissionnaire, et accès à une ligne de crédit sur **05 critères**;

c) Qualification du conducteur des travaux, du chef chantier, et du responsable logistique et leur expériences sur **06 critères**;

d) Analyse des prestations à effectuer, organisation et planning d'exécution sur **02 critères**;

e) Matériel de chantier en possession sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots au plus s'il remplit les conditions requises (existence des cautions desdits lots, une capacité de préfinancement cumulée pour lesdits lots envisagés, description détaillée de deux équipes de ressources humaines pour lesdits lots, et batterie de matériel approprié) pour la conduite simultanée (quatre mois) des projets au cours du délai prescrit.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de réception de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général**.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CY/DN/CIPM/2020 DU 01 ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE NKOLBONG-MASSOUMBOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE YABASSI --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux DE REHABILITATION DE L'AXE NKOLBONG-MASSOUMBOU VILLAGE DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 778 000 Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Yabassi

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22 AVRIL 2020 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 009/AONO/CY/DN/CIPM/2020 DU 01 er AVRIL 2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE NKOLBONG-MASSOUMBOU VILLAGE DANS LA
COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Cinq Cent Soixante Mille : 560 000 F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 AVRIL 2020**, à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (04 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/22 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 1 Avril 2020

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CONTROLES FINANCIERS DU CFD DE LA SANAGA MARITIME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS DONT LE MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ EST LE CONTRÔLEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES D'EDÉA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 20 451415 2230

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, les **Travaux de Réhabilitation des Contrôles Financiers du CFD de la Sanaga Maritime**, Département de la **SANAGA-MARITIME**, Région du **LITTORAL**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- CHARPENTE- COUVERTURE - PLAFOND
- PLOMBERIE SANITAIRE
- REVETEMENT
- MENUISERIE
- ELECTRICITE
- PEINTURE INTERIEURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent dossier d'appel d'offres est de **50 000 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public pour le compte du Ministère des Finances, Exercice 2020, Imputation 54 20 451415 2230**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA et au Contrôle Départemental des Finances d'Edéa dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet de la Sanaga Maritime, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Cinquante mille (50 000) F CFA**, payable à la Recette des Finances d'EDEA. La quittance devra préciser le numéro de l'avis de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte postale, Téléphone, Fax, Email.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet de la Sanaga Maritime, sous pli fermé au plus tard le **30 avril 2020 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C18/CDPM/2020 DU 01 AVRIL 2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CONTROLES FINANCIERS DU CFD DE LA SANAGA
MARITIME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances (voir la liste dans la pièce 12 du DAO) et dont le montant, fixé ci-après est de : **Un million (1 000 000) de Francs CFA**

Les chèques bancaires ou certifiés sont acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non respect des modèles des pièces du DAO. Le non respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **30 avril 2020 à 13h00** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Sanaga Maritime, dans la salle des réunions de la Préfecture d'Edéa en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers.

12. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des justificatives dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'EDEA, soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

EDEA le 1 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES LOT 1 : HANGAR A 32 COMPTOIRS
ET UN BLOC TOILETTE AU MARCHÉ DE ISSANDJALOT 2 : CENTRE ZOOTECHNIQUE DE LA VILLE DE
YOKO (NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF) COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques - Département du Mbam et Kim Commune de Yoko (Lot 1 : Hangar à 32 comptoirs et un bloc toilette au marché de Yoko ; Lot 2 : Centre Zootechnique de la ville de Yoko-Nouveau quartier administratif).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- L'installation de chantier- amenée et repli du matériel;
- Les études techniques (projet d'exécution, plans de recollements)
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Et les dispositions environnementales.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux par lot est précisé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Cout prévisionnel des travaux (F CFA)
1	Hangar à 32 comptoirs et un bloc toilette au marché de Issandja	25 000 000
2	Centre Zootechnique de la ville de Yoko-Nouveau quartier administratif	30 000 000

4. Allotissement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées (BIP 2020) du **MINDDEVEL et du MINEPIA** pour les travaux de déconstruction d'infrastructures socio-économiques ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Hangar à 32 comptoirs et un bloc toilette au marché de Issandja	25 000 000	MINDDEVEL
2	Centre Zootechnique de la ville de Yoko-Nouveau quartier administratif	30 000 000	MINEPIA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées (BIP 2020) du **MINDDEVEL** et du **MINEPIA** pour les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Financement (F CFA)	Sources de financement
1	Hangar à 32 comptoirs et un bloc toilette au marché de Issandja	25 000 000	MINDDEVEL
2	Centre Zootechnique de la ville de Yoko-Nouveau quartier administratif	30 000 000	MINEPIA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Commune de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60.000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 23 Avril 2020 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YOKO/2020 DU 1^{er} AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES**

LOT 1 : HANGAR A 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE AU MARCHE DE ISSANDJA

LOT 2 : CENTRE ZOOTECHNIQUE DE LA VILLE DE YOKO (NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF)

COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

(Préciser le numéro du lot)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

-L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

-L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

-L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant par Lot est détaillé dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant de la caution par Lot (F CFA)
1	Hangar à 32 comptoirs et un bloc toilette au marché de Issandja	500 000
2	Centre Zootechnique de la ville de Yoko-Nouveau quartier administratif	600 000

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Yoko procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 23 Avril 2020 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de Yoko. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction, au moins, à **70 % (21/29)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

~~L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq~~

composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots s'il remplit les conditions requises (existence des cautions lots 1 et 2, une capacité de préfinancement cumulée pour les deux lots envisagés, description détaillée de deux équipes de ressources humaines pour les deux lots, et batterie de matériel approprié) pour la conduite simultanée (quatre mois) des deux projets au cours du délai prescrit.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à com

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général.**

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
005/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC
ADMINISTRATIF DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES A EDEA : TRAVAUX DE
CARRELAGE ET AMENAGEMENT DES BLOCS LATRINES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Préfet du Département de la Sanaga Maritime (Autorité contractante), lance pour le compte de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises à Edéa, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation du bloc administratif de ladite structure (travaux de carrelages et aménagement des blocs latrines), Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie et béton armé ;
- Peinture ;
- Menuiserie Alu ;
- Revêtement sol et mur
- Plomberie Sanitaire
- Electricité – climatisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **9 800 000 (neuf millions huit cent mille)Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience en matière des BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire **54 39 511 06 451425 2220.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises, BP 808 Edéa-NTOUMBA, Email: pnpe@minpmeesa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises, BP 808 Edéa TOUMBA, Email: pnpe@minpmeesa.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) Francs CFA**, payable à la Recette des Finances d'EDEA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 , au plus tard le **30 avril 2020 à 12 h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/C18/CDPM-SM/2020 du 01 AVRIL 2020

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES A EDEA : TRAVAUX DE CARRELAGE ET AMENAGEMENT DES BLOCS LATRINES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois **(03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification par le Maître d'Ouvrage Délégué de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant **196 000 (Cent quatre-vingt-seize mille)francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 avril 2020 à 13 h 00** précises dans la salle de réunions de la Préfecture d'Edéa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative absente non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU de l'offre financière ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | | |
|----|---|---------|
| 1. | Les références de l'entreprise | oui/non |
| 2. | L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)... | oui/non |
| 3. | Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)..... | oui/non |
| 4. | Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)..... | oui/non |
| 5. | La capacité financière | oui/non |

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou encore à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprise, BP 808 Edéa TOUMBA, .Email: pnpe@minpmeesa.cm.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

EDEA le 1 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de Cotation pour la fourniture d'un lot de 500 tonnes de calcaire à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de 500 tonnes de calcaire à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 35 000 000 FCFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON 0 Garoua BP: 302 Tel: 222 27 10 80 à la Délégation de la SODECOTON Yaoundé BP: 304 Tel: 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala BP: 1699 Tel: 333 42 46 03 contre versement en espèce d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit des agences de Yaoundé, Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dcshang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON 0 Garoua BP: 302 Tel: 222 27 10 80 à la Délégation de la SODECOTON Yaoundé BP: 304 Tel: 222 20 19 72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala BP: 1699 Tel: 333 42 46 03 contre versement en espèce d'une somme de 50 000 FCFA non remboursable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit des agences de Yaoundé, Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dcshang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

les soumissions seront établis en six (06) exemplaires dont un (01) en original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le **09/04/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Général de la SODECOTON à Garoua sous enveloppe anonyme portant mention:

COTATION N° 09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumissions signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit à Garoua II, dans un délai de **15 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

les soumissions seront établis en six (06) exemplaires dont un (01) en original et cinq (05) copies et parviendront au plus tard le **09/04/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Général de la SODECOTON à Garoua sous enveloppe anonyme portant mention:

COTATION N° 09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumissions signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **09/04/2020 à partir de 16 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée est la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trente (30) jours** à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de la Direction Général de la SODECOTON Tel: 222 2710 80, Email: sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé BP: 304 Tel/Fax: 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala BP: 1699 Tel/FAX: 233 42 46 03

GAROUA le 24 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIGRIST Jean Charles

COMMUNE DE TCHOLLIRE

AVIS DE CONSULTATION N°07/AC /CT/CIPM/2020 DU 25/03/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE DE LUXE AVEC ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE. DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tcholliré, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'**acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine de luxe avec accessoires pour le compte de la Commune de Tcholliré.**

2. Consistance des prestations

Acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine de luxe avec accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **Trente Millions (30 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte **aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.**

6. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par **le budget de la Commune de Tcholliré.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à la Commune Tcholliré, dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA à la Recette Municipale de Tcholliré** au titre des frais de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies**, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Tcholliré, **au plus tard le 15/04/2020 à 13 heures** précises et devront porter mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°07/AC/CT/CIPM/2020 DU 25/03/2020
POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 DE LUXE AVEC
ACCESSOIRES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TCHOLLIRE
«AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **720 000 (sept cent vingt mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances, Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Tcholliré le **15/04/2020 à 14 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tcholliré en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

EVALUATION DES OFFRES :

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Tcholliré procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION :

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- navoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION :

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente,

15. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.**

16. Durée Validité des Offres

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Commune de Tcholliré.**

TCHOLLIRE le 25 Mars 2020

Le MAIRE

LAWAN AOUDOU

COMMUNE DE NITOUKOU

AVIS DE DEMANDE COTATION OUVERTEN° 02/DCO/CNTK/SG/CIPM-2020 DU 16 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nitoukou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la commune de Nitoukou, un avis de cotation ouvert pour **la construction d'un Parc vaccino-gène à Nitoukou dans la Commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente demande de cotation, comprennent les opérations telles que définies dans le détail quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **huit millions (8 000 000) de Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises installées en République du Cameroun ayant une expérience avérée dans les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente demande de cotation, sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) de l'exercice 2020,**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nitoukou dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être obtenue à la Mairie de Nitoukou; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, payable à la **Recette Municipal de Nitoukou**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la demande de cotation et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la demande la cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au **Secrétariat du Maire de la Commune de Nitoukou**, au plus tard le **11 MAI 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE DEMANDE COTATION OUVERTE N°02/DCO/CNTK/SG/CIPM-2020 DU 16 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la demande la cotation, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) F CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **11 MAI 2020 à partir de 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Nitoukou par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée et datée
- Absence de la quittance d'achat du DCO
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis quantitatif et estimatif ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années) ;
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Délai d'exécution ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

Cahier des Descriptions Techniques des Prestations (CDTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière

13. Attribution

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Cotation Ouverte, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non conforme au Règlement de la Cotation Ouverte.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la mairie de Nitoukou.

YAOUNDE le 24 Mars 2020

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE DE YABASSI

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CY/DN/CIPM/2020 DU 01ER AVRIL 2020 APPUI A LA COMMUNE DE YABASSI DANS LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES (LUTTE CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES) DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de Yabassi lance, une demande de cotation APPUI A LA COMMUNE DE YABASSI DANS LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES (LUTTE CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES) DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 6 000 0000 (six millions)** pour chaque lot.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements et prestations de service.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020 de la République du Cameroun.

6. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Yabassi.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de douze mille (12 000) FCFA Payable à la recette municipale de YABASSI.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de Yabassi sous pli fermé au plus tard le **22 Avril 2020 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**« N°001/DC/CY/DN/CIPM/2020 DU 01^{er} AVRIL 2020
APPUI A LA COMMUNE DE YABASSI DANS LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE, LES POLLUTIONS ET LES
NUISANCES (LUTTE CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES) DEPARTEMENT DU NKAM – REGION DU
LITTORAL EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 Avril 2020** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la CY, dans la salle de réunion de la Commune de Yabassi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoire

- -Note d'évaluation inférieure à 7/10
- -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- -La non-exécution d'un marché antérieur.

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Yabassi et auprès de le Délégation Départementale de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Nkam.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 1 Avril 2020

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C/SP/CRPM-LT/20201 DU 01/04/2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) IMPUTATION: 54 42 44 14 14 02 240 EXERCICE : 2020 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 42 44 14 14 02 240

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Gouverneur de la Région du Littoral, « Autorité Contractante », lance pour le compte de la Délégation Régionale des affaires Sociales pour le Littoral, un Avis de Consultation pour l'acquisition du mobilier de bureau à ladite Délégation Régionale.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les devis descriptifs joints dans ce dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **8 000 000 (huit millions) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

5. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (**BIP**) Exercice 2020, Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **8 000 000 (huit millions) francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26 email drmin?nap@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26, email drminmap@yahoo.fr, sise au rez de chaussée de l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** au titre des frais de dossier payable à la Trésorerie Générale de Douala.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept, 07 exemplaires dont un (01) original et six (06)

copies seront remises au plus tard le 23 MARS à 12 heures, heures sous enveloppe fermée adressée au Gouverneur de la Région du Littoral et déposée à la DRMAP-LT (Service des Marchés des Approvisionnements et des Services) sis à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo et portant la mention :

CONSULTATION N° L (i /DC/C/SP/CRPM-LT/2020/ DU 23 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B : Les offres devront être accompagnées de la version électronique de la soumission (CD dûment gravé)

9. Délai de Livraison

Les prestations seront réalisées à la Délégation Régionale des Affaires sociales pour le Littoral sise à Douala Bonanjo, dans un délai maximum de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de demande de cotation.

Conformité du dossier administratif :

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Le 23/04/2020 partir de 13 heures, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email dninmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala ter BONANJO ou auprès du Délégué Régional des Affaires Sociales pour le Littoral.

Dénonciation des Cas de Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25 /699 37 07 48 »

Additif.

Le Gouverneur de la Région du littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter des modifications ultérieures utiles au présent Dossier de Consultation.

DOUALA le 1 Avril 2020

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT D'UNE INFIRMERIE A LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 39 511 06 451425 2272

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Préfet de la Sanaga Maritime (Autorité contractante), lance pour le compte de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises à Edéa, une Demande de Cotation, pour l'équipement d'une infirmerie à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprise (PNPE) à Edéa, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre Commande, consistent en l'équipement d'une infirmerie de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises (PNPE) à Edéa décrites à la Pièce 5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **11 245 000 (Onze millions deux cent quarante-cinq mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdites prestations.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire 54 39 511 06 451425 2272

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprise, BP 808 Edéa TOUMBA, Email : pnpe@minpmeesa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprise, BP 808 Edéa TOUMBA, Email : pnpe@minpmeesa.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA**, payable à la Recette des Finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 , au plus tard le **30 avril 2020 à 12 h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°01/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 01 AVRIL 2020
POUR L'EQUIPEMENT D'UNE INFIRMERIE A LA PEPINIERE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est d'un **(01) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification par le Maître d'Ouvrage Délégué de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant égal à **224 900 (Deux cent vingt-quatre mille neuf)francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes : ;

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non-faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la **Recette des Finances d'Edéa** des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'**ARMP** ;
- Registre de commerce ;
- Une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée **(HTVA)** et toutes taxes comprises **(TTC)** et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30 avril 2020 à 13 h 00** précises dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés placée auprès du Préfet d'Edéa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière "
5. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou encore à la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprise (PNPE), BP 808 Edéa TOUMBA, .Email: pnpe@minpmeesa.cm.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à la Demande de Cotation

Le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

EDEA le 1 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/AMI/PDRI-CL/UGP/COORD/EPM/2020 DU 20/03/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE REALISER UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-ÀGRICOLES DES BASSINS DE PRODUCTION DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTRÊME NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet de Développement Rural Intégral Chari-Logone (PDRI-CL) se propose d'utiliser une partie de ses financements (issus du Gouvernement et r1c la BID) pour effectuer les paiements autorisés au titre d1l contrat du recrutement d'un prestataire chargé de réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'aménagement hydro-agricoles des bassins de productions dans le département du Logone et Chari. région de l'extrême-nord.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette deuxième phase- il est prévu l'aménagement des périmètres pour améliorer la production. Cette activité dont l'importance n'est plus à démontrer aura un impact sur l'environnement. Sur les populations environnantes des périmètres.

2. Objet

L'appel à manifestation d'intérêt porte sur le recrutement d'un prestataire chargé de réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'aménagement hydro-agricoles des bassins de production dans le département du Logone et Chari. région de l'extrême-nord.

3. Consistance des prestations

Le consultant dans le cadre des prestations aura entre autres tâches à réaliser

- La délimitation de la zone d'étude:
- La description des composantes pertinentes de l'environnement (il s'agit de l'état de l'environnement au moment de l'étude. les informations pertinentes sur les modifications susceptibles de se produire pendant toute la durée de vie du projet- les informations pertinentes sur l'évolution de l'environnement en l'absence du projet) -
- La détermination des mesures d'atténuation de compensation et d'optimisation avec estimation des coûts y afférents -
- L'élaboration du rapport d'EIES conformément à la réglementation.

4. Participation et origine

n/d

5. Financement

FONDS DE CONTREPARTIE 2020

6. Remises des offres

Chaque dossier de candidature, rédigé en langue française ou anglaise et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels. doit parvenir au PDRI-CL à Kousséri

au bureau de l'expert en passation des marchés, au plus tard le 17/04/2020 A 15h30 heure locale. Les dossiers déposés devront porter la mention . *: " AVIS D'APPEL. A MANIFESTATION D'INTERET N°003 /AMI/PDRI-CL/COORD/EPN/2020 DU 20/03/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE REALISER UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX D'AMENACEMENT HYDRO-AGRICILES DES BASSINS DE PRODUCTION DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD»

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit être composé de .

- Dossier administratif :

* La lettre de manifestation d'intérêt :

* L'expédition du registre de commerce :

* La copie certifiée de la Carte contribuable : ' : Les copies certifiées de l'attestation et le plan de localisation.

- Dossier technique : Les références de l'entreprise dans les prestations d'étude d'impact environnemental et social :

L'organigramme de l'entreprise pour le projet :

* Les moyens humains et matériels de l'entreprise :

il faut au moins . - 01 chef de mission . Expert en Gestion, de l'environnement :

- 03 experts . en Génie rural : en gestion des ressources naturelles : en sociologie en Agroéconomie - -

01 véhicule.

8. Critères d'évaluation

6.1. Critères éliminatoires

Il s'agit des critères suivants :

Dossier administratif incomplet -

Fausse déclaration ou pièce falsifiée .

Non-respect d'au moins 70 points sur 100 des critères essentiels.

6-2. Critères essentiels

Il s'agit des critères suivants

Présentation de l'offre : intercalaire de couleur, reliure- couverture présentable (10 points) :

Expérience de l'entreprise dans les prestations citées au point 4 ci-dessus. les copies des 1ère et dernière pages du contrat ainsi que les PV de réception technique ou attestation de service fait ou de bonne fin doivent justifier cette expérience . si le cabinet a moins de 02 ans d'existence. les références justifiées du Chef de mission du cabinet vaudront pour le cabinet (04 références justifiées *10 =40 points) :

Moyens humains :

' ' 01 Chef de mission. Expert en gestion de l'environnement avant Bac + 5 au moins, au moins 07 ans d'expérience générale- au moins 5 ans d'expérience spécifique en EIES. avoir une bonne connaissance de la zone du projet (10 points: copie certifiée-réel diplôme- attestation de disponibilité. ou signé. références similaires déclarées dans le cv,)

* 01 Ingénieur de Génie Rural (minimum Bac+3) ayant au moins 05 ans d'expérience générale. 03 ans d'expérience dans la gestion environnementale les projets -

" 01 Expert en Gestion des ressources naturelles (eau- sol. faune. flore) ou ingénieur des eaux et forêts et chasse ou et équivalent (min Bac + 3) ayant au moins 4 ans d'expérience générale et 3 ans d'expérience spécifique .

01 Sociologue ou Agroéconomiste ou équivalent (min Bac + 3) ayant une expérience générale de quatre (04) ans et -justifiant d'au moins 3 projets dans-les études d'impact environnemental (Les experts auront chacun 8 points- 8*3 = 24 points : copie certifiée du diplôme- attestation de disponibilité- cv, signé, références similaires déclarée, dans le cv) :

Matériel ' 01 véhicule (la copie de la-carte grise pour le propriétaire. la copie de la carte grise + contrat de location pour le locataire . 06 points) :

Pertinence de l'organigramme comprenant tout le personnel à utiliser pour l'exécution des prestations (10 points).

9. Renseignements Complémentaires

Les TDR et tout autre renseignement complémentaire peuvent être obtenus auprès de l'UGP du, PDRI-CL à Kousseri- BP 29-5- à l'ancien SEMRY. Tél.222 29 44 50 / 696 37 01 67 /694 01 55 23 ou écrire à l'adresse infos@pdri-cl.org ou fanch2010@pdri-cl.org

10. Evaluation et publication des résultats

n/d

KOUSSERI le 23 Mars 2020

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/ARMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique de mettre en place un système d'archivage normalisé, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets de consultants en vue de l'élaboration des outils de gestion des archives inexistantes et de l'actualisation de ceux des outils disponibles dans cet établissement public.

2. Objet

Le présent Avis à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des cabinets de consultants ayant une expertise dans le domaine de l'archivistique.

3. Consistance des prestations

Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet se déclinent en 02 grands volets :

L'élaboration des outils de gestion des archives inexistantes

- Plan de classement
- Procédure de tri
- Vocabulaire métier (Thésaurus)

L'actualisation des outils de gestion des archives disponibles

- Cadre de classement
- Calendrier de conservation
- Procédure de versement
- Procédure de traitement
- Procédure de conservation
- Procédure de communication
- Procédure d'élimination

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux cabinets de consultants installés au Cameroun.

5. Financement

Le financement sera assuré par le budget de l'Agence de Régulation des Marchés Publics de l'exercice 2020.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tel, devront parvenir à la Direction de la Documentation et des Archives située au rez-de-chaussée de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, contre accusé de réception au plus tard **le 20 Avril 2020 à 12h précises, heure locale.**

L'enveloppe contenant les offres devra porter la mention extérieure suivante : « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/ARMP/2020 du 1er AVRIL 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ELABORATION ET DE L'ACTUALISATION DES OUTILS DE GESTION DES ARCHIVES A L'AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ».

7. Composition du dossier

Les dossiers devront contenir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais,

JDM n° 2026 du 1 Avril 2020

Page 168 sur 189

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

02/04/2020



produits en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tel, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

Dossier administratif

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du responsable du cabinet de consultants ;
2. Une attestation de non-redevance ;
3. Une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Première Instance ;
4. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
5. Une photocopie du registre de commerce ou un extrait de statut juridique du cabinet de consultants.

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat. Cependant, un délai de 48 h supplémentaire sera accordé aux candidats par la commission d'évaluation pour compléter le dossier en cas d'omission. Les pièces décrites doivent dater de moins de trois (03) mois.

Dossier technique

Les moyens humains

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant son personnel métier, accompagnée des documents ci-après :

- Curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- Copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel
- Attestation de disponibilité
- Toutes pièces justifiant les déclarations consignées dans le curriculum vitae.

A cet effet, le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel métier composé de :

1	<u>Chef de mission</u> Archiviste BAC+5 au moins Avoir de l'expérience dans les domaines similaires (joindre cv et diplôme)
2	<u>Expert 1</u> Trois (03) archivistes BAC+3 minimum Avoir des connaissances et/ou ayant participé à un projet de modernisation de la gestion des archives (joindre cv et diplômes)
3	<u>Expert 2</u> Spécialiste dans le domaine des marchés publics (joindre cv et diplôme)
4	<u>Expert 3</u> Juriste BAC + 5
5	<u>Expert 4</u> BAC+3 minimum ayant des connaissances dans le domaine de l'archivistique

N.B : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois (03) mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'il a réalisé avec succès aux cours des dix (10) dernières années et en qualité de Consultant principal, les projets relatifs à la modernisation de la gestion des archives. Le cabinet de consultants joindra les pièces justificatives.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le cabinet devra justifier de la possession propre ou en location des moyens logistiques ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
------------------	-----------------------------

Matériel informatique	
Ordinateurs	03
Imprimantes	02
Scanners	02
Moyens logistiques	
Bureaux équipés à Yaoundé	01

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que les vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin. **L'autorisation de vérification des déclarations**

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

8. Critères d'évaluation

a. Critères de qualification

- Etre un cabinet de consultants qui exerce dans l'archivistique ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme ;
 - Disposer du personnel qualifié pour les prestations à réaliser.
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine de l'archivage ;
- Avoir des connaissances sur les documents des Marchés Publics ;
- Avoir participé à un processus de mise en place d'un système de gestion des archives répondant aux normes dans une administration publique (Expert ou Société).

b. Critères éliminatoires

- Le dossier administratif incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

c. Critères de notation du dossier technique

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

Présentation des dossiers de consultation	10 pts
Expérience dans le domaine des archives	25 pts
Personnel d'encadrement	55 pts
Matériels	10 pts

A l'issue de cette évaluation, seuls les candidats ayant obtenu une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour la suite de la procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ARMP, Direction de la Documentation et des Archives, ou par téléphone au 222-20-00-13.

10. Evaluation et publication des resultats

Le résultat du présent appel à manifestation d'intérêt sera publié dans la forme prévue par les dispositions de l'article 101 (3) du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et tous les cabinets de consultants retenus à l'issue du processus de sélection seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint qui en découlera.

YAOUNDE le 1 Avril 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

ADDITIF N°002/AD/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 31 MARS 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 350 KVA AVEC INVERSEUR DE SOURCE COMPATIBLE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINAC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera déposée contre récépissé au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des marchés, Porte 4, bâtiment annexe, au plus tard le 02 Avril 2020 à 12 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et devront porter la mention :

" Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2020 du 12 Mars 2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 350 KVA avec inverseur de source compatible dans les Services Centraux du MINAC.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

LIRE

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera déposée contre récépissé au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des marchés, Porte 4, bâtiment annexe, au plus tard le 13 AVRIL 2020 à 12 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et devront porter la mention :

" Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0002/AONO/MINAC/CIPM/2020 du 12 MARS 2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 350 KVA avec inverseur de source compatible dans les Services Centraux du MINAC.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AU LIEU DE

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 02 AVRIL 2020 à 13 heures par la CIPM au Ministère des Arts et de la Culture, Porte 4, bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

LIRE

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 13 AVRIL 2020 à 13 heures par la CIPM au Ministère des Arts et de la Culture, Porte 4, bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 31 Mars 2020

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 011/C/C-NDOM/CIPM/03-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **ETS MMG BTP**, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délais d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction d'un forage équipé de PMH à NKONG NKOL (KOMOL)	Lot 1	ETS MMG BTP BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84	8 453 633	04 mois	Unique soumissionnaire
02	Construction d'un forage équipé de PMH à OMENG (derrière chefferie EPAKO 1)	Lot 2		8 453 633	04 mois	
03	Construction d'un forage équipé de PMH à la Chefferie LOG MBOUGUE	Lot 3		7 995 712	04 mois	
04	Construction d'un forage équipé de PMH à la Chefferie TOUBANGOM	Lot 4		7 995 712	04 mois	
05	Construction d'un forage équipé de PMH à l'EP de BODKANG (KENDI)	Lot 5		7 995 712	04 mois	

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

COMMUNIQUE N°001/C/GOUVERNEUR/2019 DU 31 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2020 DU 24/02/2020 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DUNORD. MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DELEGUE REGIONAL DES PMEESA DU NORD FINANCEMENT : BIP MINPMEESA, EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par Décision N°001/D/GOUVERNEUR/2020 du 31 MARS 2020 La Lettre-Commande, Objet de la consultation susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT	ETS NEMA COMPAGNIE	14 968 912 F CFA	Deux (02) mois
UNIQUE	BP: 11 GUIDER, Tel 699 768 287		

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord , **Porte 112** , pour l'établissement de la Lettre-Commande y relative./-

GAROUA le 31 Mars 2020

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000026 /MPT/UCP-CAB//CSPM/2020 DU 23 DECEMBRE 2019 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE DE FORMATION SUR LES INFRASTRUCTURES OPTIQUES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC (SUP'PTIC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

IS	Au lieu de	Lire
IS 22.1	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante : A l'attention de : Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet CAB Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Numéro de téléphone : (237) 222 23 55 16 La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 02 Avril 2020 Heure : 13h00 (Heure de Yaoundé)	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante : A l'attention de : Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet CAB Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Numéro de téléphone : (237) 222 23 55 16 La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 18 Mai 2020 Heure : 13h00 (Heure de Yaoundé)
IS 25.1	L'ouverture des offres aura lieu à l'adresse suivante : Unité de Coordination du Projet CAB Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet CAB Rue : derrière la Poste Centrale Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 02 Avril 2020 Heure : 14h00 (Heure de Yaoundé)	L'ouverture des offres aura lieu à l'adresse suivante : Unité de Coordination du Projet CAB Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet CAB Rue : derrière la Poste Centrale Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 18 Mai 2020 Heure : 14h00 (Heure de Yaoundé)

YAOUNDE le 31 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 010/C/C-NDOM/CIPM/03-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5440531076414152272.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **MACAO TRADING COMPANY, BP** : Yaoundé, **Tel** : 675 02 73 39 / 697 61 33 23, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Attributaire	Montant TTCF CFA	Délai d'exécution	Observations
01	CSI de NDAIMBOG, équipement en matériel médical	MACAO TRADING COMPANY, BP : Yaoundé Tel : 675 02 73 39 / 697 61 33 23	7 995 712	02 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

ADDITIF N°1 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°00000026 /MPT/UCP-CAB//CSPM/2020 DU 23 DECEMBRE 2019 POUR « LA FOURNITURE, LA FORMATION ET L'INSTALLATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE DE FORMATION SUR LES INFRASTRUCTURES OPTIQUES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC (SUP'PTIC)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié ainsi qu'il suit :

IS	Au lieu de	Lire
IS 22.1	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante : A l'attention de : Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet CAB Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Numéro de téléphone : (237) 222 23 55 16 La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 02 Avril 2020 Heure : 13h00 (Heure de Yaoundé)	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante : A l'attention de : Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet CAB Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Numéro de téléphone : (237) 222 23 55 16 La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 18 Mai 2020 Heure : 13h00 (Heure de Yaoundé)
IS 25.1	L'ouverture des offres aura lieu à l'adresse suivante : Unité de Coordination du Projet CAB Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet CAB Rue : derrière la Poste Centrale Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 02 Avril 2020 Heure : 14h00 (Heure de Yaoundé)	L'ouverture des offres aura lieu à l'adresse suivante : Unité de Coordination du Projet CAB Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet CAB Rue : derrière la Poste Centrale Ville : Yaoundé Pays : Cameroun Date : 18 Mai 2020 Heure : 14h00 (Heure de Yaoundé)

YAOUNDE le 31 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE D'AKOEMAN

**DECISION N°003/D/C/AKO/SG/ DU 31 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT FORAGES(08) ÉQUIPÉS DE POMPES À
MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT
DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTREOBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°
003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE EN DEUX
LOTS.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMANFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL
2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN**(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel d'offre **N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN DEUX LOTS** en procédure d'urgence pour travaux de construction de huit forages(08) équipés de pompes à motricités humaines dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o **Région du Centre**.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 30/03/2020,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS BIONET SARL, BP : 15252 Yaoundé Tél 678 23 21 39 / 222 217 506, est déclarée adjudicataire du Lot 1 de** la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020
EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE – EN DEUX LOTS aux conditions ci-après :
Montant la lettre commande : **40 846 798**(Quarante millions huit cent quarante-six mille sept cent quatre-vingt-dix-huit) FCFA TTC
Délai d'exécution : **(04) quatre mois**.
Nombre de Forage : **05**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/015/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5432423036414152246 LOT 01 : FORAGE DE NKONG NKOL (KOMOL).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 12 Février 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMENG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°007/03/CND/CIPM/2020 du 17 Mars 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

- **DECIDE-**

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence Lot 01, est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **à l'entreprise ETS MMG BTP, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, pour un montant de 8 453 633** (Huit millions quatre cent cinquante-trois mille six cent trente-trois) **Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/016/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5432423036414152246, LOT 02 : FORAGE DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 12 Février 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMENG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°007/03/CND/CIPM/2020 du 17 Mars 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence Lot 02, est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **à l'entreprise ETS MMG BTP, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, pour un montant de 8 453 633** (Huit millions quatre cent cinquante-trois mille six cent trente-trois) **Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/017/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMÈNG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152246. LOT 03 : FORAGE DE LA CHEFFERIE LOG MBOUGUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 12 Février 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMÈNG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session N°007/03/CND/CIPM/2020 du 17 Mars 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence Lot 03, est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à **l'entreprise ETS MMG BTP, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, pour un montant de 7 995 712 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent douze) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/018/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMÈNG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152246. LOT 4 : FORAGE DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 12 Février 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMÈNG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°007/03/CND/CIPM/2020 du 17 Mars 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence Lot 04, est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à **l'entreprise ETS MMG BTP, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, pour un montant de 7 995 712 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent douze) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/019/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ISSUES L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152246. LOT 5 : FORAGE DE L'EP DE BODKANG (KENDI).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 12 Février 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMENG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°007/03/CND/CIPM/2020 du 17 Mars 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence Lot 05, est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à **l'entreprise ETS MMG BTP, BP : Yaoundé, Tel : 683 19 41 84, pour un montant de 7 995 712 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille sept cent douze) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/014/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 12 FÉVRIER 2020 LANCÉE EN
PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CSI DE NDAIMBOG,
ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION :
5440531076414152272**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°00000162iA/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de
la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°000083491C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de
Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020
Considérant l'AVIS DE CONSULTATION N°02/DCIC-NDOM/CIPM12020 du 12 Février 2020 lancé en Procédure
Normale, Approvisionnements généraux dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME,
Région du LITTORAL. CSI de NDAIMBOG, équipement en matériel médical (lot 3), Département de la SANAGA
MARITIME, Région du LITTORAL ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session N°006/031CND/CIPMI2020 du 12 Mars 2020
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE?

Article 1 : La Lettre Commande objet de l'Avis de Consultation susvisé et lancé en procédure normale est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **MACAO TRADING COMPANY, BP Yaoundé, Tel : 675 02 73 39 / 697 61 33 23**, pour un montant de **7 995 712 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent douze) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Deux (02) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 27 Mars 2020

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°004/D/C/AKO/SG/ DU 31 MARS 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT FORAGES(08) ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O RÉGION DU CENTRE
OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE EN DEUX LOTS.
MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINÉE, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel d'offre **N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN DEUX LOTS** en procédure d'urgence pour travaux de construction de huit forages(08) équipés de pompes à motricités humaines dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o **Région du Centre**.

Vu la proposition d'Infructuosité d'attribution de marché du lot 2 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 30/03/2020,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : Est déclarée Infructueuse le lot 2 de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN DEUX LOTS en procédure d'urgence relative aux travaux de construction de huit forages(08) équipés de pompes à motricités humaines dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o Région du Centre

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm